



# ma communauté de communes

Pays de Nexon - Monts de Châlus

juillet 2024

Notre dossier

## Transition énergétique & biodiversité

L'économie sociale et solidaire  
L'agenda de l'été



Pays de Nexon  
Monts de Châlus  
*communauté de communes*

BUSSIÈRE-GALANT CHÂLUS DOURNAZAC FLAVIGNAC JANAILHAC LAVIGNAC  
LES CARS MEILHAC NEXON PAGEAS RILHAC-LASTOURS SAINT-HILAIRE-LES-PLACES  
SAINT-JEAN-LIGOURE SAINT-AURICE-LES-BROUSSES SAINT-PRIEST-LIGOURE



Pays de Nexon  
Monts de Châlus  
communauté de communes



#### Site de Nexon

6 bis place de la République 87800 Nexon

#### Site de Châlus

28 avenue François Mitterrand 87230 Châlus

05 55 78 29 29

accueil@paysdenexon-montsdechalus.fr

www.paysdenexon-montsdechalus.fr

**Éditeur :** Communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus.

**Directeur de la publication :** Emmanuel Dexet

**Conception :** Thierry Vareillaud, service communication.

**Contributions :** Centre Intercommunal d'Action Sociale, Office de tourisme, les membres de la commission communication, les Communes, nos partenaires et les services de la Communauté de communes.

**Crédits photos :** Office de tourisme - CIAS & Communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus et les communes - Stock photos.

Impression - Fabrègue

# SOMMAIRE

DOSSIER : Transition énergétique et écologique	page 3
Autopsie de nos poubelles	page 11
Réseau des médiathèques	page 12
Économie Sociale et Solidaire	page 14
Office de tourisme	page 17
Agenda de l'été	page 18
L'économie locale	page 24
L'activité 2023 de la communauté de communes en quelques chiffres	page 26
Budget 2024	page 28
L'essentiel des conseils communautaires	page 29

## édito



Emmanuel Dexet

Président de la Communauté de communes

### Un engagement pour l'avenir

**Nous ne « parions » pas sur l'avenir, nous nous « engageons » !**

Comme vous pourrez le constater dans les pages de notre magazine, les élus intercommunaux et moi-même, nous nous attachons, à travers nos décisions, à préparer notre territoire aux changements environnementaux, énergétiques et économiques.

Ces grandes orientations permettent d'ores et déjà de faciliter les initiatives locales, aussi bien celles des particuliers que celles des entreprises sans oublier nos partenaires principaux que sont les communes.

En matière de transition énergétique, nous souhaitons répondre aux enjeux de demain et recherchant l'autonomie énergétique de notre territoire. Pour se faire, nous souhaitons soutenir et développer les projets d'autoconsommation collective, c'est-à-dire une énergie produite et consommée localement... sans oublier la nécessaire sobriété énergétique.

A travers le budget 2024, nous visons à maintenir le haut niveau de services que vous offre la collectivité (France services, accueils de loisirs, petite enfance, médiathèques, agences postales...) tout en développant l'économie locale avec plus de 972 000 € soit 44 % du budget d'investissement.

La collectivité aménagera cette année plusieurs terrains à vocation économique (Châlus, Janailhac) permettant l'installation d'entreprises et la création d'emplois. Le prochain numéro de notre magazine sera d'ailleurs consacré au développement économique, aux actions et aux aides que nous y consacrons.

Le tourisme n'est pas en reste car depuis que nous avons signé la convention de mutualisation avec la SPL Terres de Limousin, nous bénéficions déjà d'une meilleure visibilité de notre territoire aussi bien au niveau départemental, régional que national. En parallèle, l'office de tourisme continue d'organiser de très nombreuses activités tout au long de l'été. Elles s'adressent aux touristes bien sûr, mais aussi à vous, habitants et permettent de découvrir les richesses parfois insoupçonnées de nos communes.

À travers nos différents médias, papier et numériques, nous souhaitons faire preuve d'une totale transparence en vous facilitant l'accès à l'information, notamment avec « L'essentiel » des conseils communautaires que vous trouverez en fin de ce magazine et qui vous permet de suivre nos décisions tout au long de l'année.

En vous souhaitant une bonne lecture et un bel été à toutes et tous.





# L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE : UN PREMIER PAS

**Vous payez trop cher votre chauffage ? Vous avez un projet de rénovation ? Vous ne savez pas par où commencer ? Contactez Nov'Habitat 87 !**

Nov Habitat 87 est **le service public** de conseil et d'accompagnement des particuliers pour la rénovation énergétique des logements sur l'ensemble de la Haute-Vienne (hors Limoges Métropole). Il s'agit de **l'antenne locale du service public national France Rénov'**. Ce service **neutre et gratuit** est co-porté par le SEHV, le Conseil Départemental, et les 12 Communautés de communes de la Haute-Vienne.

En matière de rénovation énergétique, Nov Habitat 87 assure pour les particuliers une information à la fois technique, financière, juridique et sociale :

- Des conseils et des accompagnements techniques personnalisés : aide à la construction d'un projet de rénovation adapté aux usages et au bâti, avantages et inconvénients des différentes solutions techniques, appui à la compréhension des devis et à leur éligibilité aux aides...
- Un appui au montage de dossiers d'aides financières : détermination et orientation sur les dispositifs et montants des aides adaptées à chaque projet, guidage dans les procédures d'obtention de chaque dispositif (Ma Prime Rénov', CEE...),
- Pour les projets de rénovation d'ampleur : réalisation d'une évaluation thermique sur site et de scénarios d'amélioration énergétique personnalisés.

## VOUS AVEZ UN PROJET ?

- Appelez au 05 55 14 88 42 (du lundi au jeudi 9h-12h et 13h30-17h et le vendredi 9h-12h),
- ou envoyez un mail à [contact@novhabitat87.fr](mailto:contact@novhabitat87.fr),
- ou complétez le formulaire de contact sur le site <https://www.novhabitat87.fr/>

Sur notre territoire, **une permanence a lieu sur rendez-vous chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois**, le matin dans les locaux de France Services à Nexon (Centre social), et l'après-midi à Châlus (Maison de l'intercommunalité).

**Aucun service de l'État (Anah, France Rénov', MaPrimeRénov'...) ne pratique le démarchage téléphonique ou en porte à porte. De nombreuses arnaques existent cependant !**

Par ailleurs, depuis la loi du 24 juillet 2020, **le démarchage téléphonique est interdit** dans le secteur de la rénovation énergétique et des énergies renouvelables. Ne vous engagez jamais suite à un appel de ce type, qui sera probablement frauduleux.



Le service public pour mieux rénover mon habitat

Lundi - jeudi 9h-12h, 13h30-17h  
Vendredi 9h-12h  
[contact@novhabitat87.fr](mailto:contact@novhabitat87.fr)

[www.novhabitat87.fr](http://www.novhabitat87.fr) - 05 55 14 88 42



## ASTUCES – Quelques points à vérifier quand on rénove un bâtiment

Quand on rénove un bâtiment ancien, cela met en lumière des points noirs sur lesquels il faut être vigilant :

- **Vérifiez l'isolation** : elle n'est pas toujours installée sur toutes les parties du bâtiment. De plus, des ponts thermiques peuvent exister.
- **Toujours sur l'isolation** : les solutions « minces », proposées il y a quelques années sont très décevantes en termes de performances et à peine moins chères qu'une isolation efficace.
- **Pensez aux solutions biosourcées** : laine de bois, de chanvre, elles apportent un confort thermique incomparable, surtout l'été.
- **Vérifiez régulièrement la programmation** de votre système de chauffage et changez les piles du programmateur !
- **En ce qui concerne le système de chauffage, les pompes à chaleur ont le vent en poupe en ce moment.** Peu onéreuses par rapport aux autres solutions, faciles à mettre en œuvre, les installateurs sont assez présents sur le territoire, mais attention : en cas de très basses températures, ce système de chauffage peut se révéler moins performant et onéreux. Pensez à garder un autre chauffage d'appoint, qui prendra le relais en cas de températures négatives, un poêle à bois par exemple. Mais la base reste surtout de bien isoler avant de changer son chauffage (y compris les murs en pierre !)

## Si vous vous engagez dans une rénovation importante :

- **N'hésitez pas à demander une étude thermique**, mais surtout, calculez toujours les économies d'énergie réalisées au regard de l'investissement engagé : certains travaux peuvent se révéler de « fausses bonnes idées ».
- **N'hésitez pas à investir dès le départ** : certains travaux ne se feront plus (ou alors très difficilement) une fois que la famille aura investi les lieux.
- **Faites appel à Nov' Habitat 87** qui pourra vous aider à construire une vision globale de votre projet, à prioriser les travaux à engager et à identifier les aides que vous pouvez mobiliser.



**France  
services**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Laetitia Mallefont,  
conseillère France  
Services, nous  
présente France  
Services.

## Qu'est-ce que France Services ?

France service est le service public d'accompagnement aux démarches administratives et plus particulièrement numériques. Il existe des partenaires nationaux, mais aussi locaux : Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Mutualité Sociale Agricole (MSA), CARSAT, France Travail, Agence Nationale des Titres sécurisés (ANTS), Direction départementale des finances publiques (DDFIP), Ministère de la Justice, Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), chèque énergie et La Poste. Nov' Habitat 87 est un partenaire local privilégié, ainsi que France Emploi Domicile et le délégué au défenseur des droits. Sur notre territoire, il y a 2 France Services : au centre social à Nexon et à la Maison de l'Intercommunalité à Châlus.

## Quand faire appel à vous ?

Dès qu'on a une question !

Dès qu'une question administrative se pose, il ne faut pas hésiter à venir nous voir. Nous aidons particulièrement les personnes éloignées du numérique.

Il y a différentes permanences au sein de France Services, dont celle de Nov' Habitat le 1er mercredi du mois.

## Quels types de demande ?

Tout type de demandes administratives. En ce qui concerne la rénovation, nous accompagnons le public sur les demandes de Ma Prime Rénov', après avoir vu Nov'Habitat ; nous sommes là pour aider à remplir le dossier qui se fait uniquement en ligne.

## Et à l'avenir ?

L'objectif est de développer de nouveaux partenariats, nous sommes toujours en veille des besoins des habitants du territoire. Par exemple, nous pourrions renforcer l'accompagnement numérique par des ateliers.

Et enfin, la Communauté de communes projette à l'horizon 2025 la création d'une Maison des Services, en plein cœur de bourg et en partenariat avec la commune de Châlus. Ce lieu permettra de mutualiser les différentes actions des partenaires du territoire, des travailleurs sociaux aux conseillers numériques, en passant par des animateurs de territoire..., tout en privilégiant la convivialité !

**Contact : 05 19 09 00 04**



# DE LA PRODUCTION À LA CONSOMMATION LOCALE : L'ÉTAPE SUIVANTE



## La Communauté de communes s'engage et donne l'exemple : la rénovation du centre social

Le centre social ou espace Rousseau, est un bâtiment communautaire qui abrite les activités de l'Association d'Animation Jeunesse du Pays de Nexon (AAJPN). Ancienne supérette, hangar, atelier de production, salle de réunion, salles d'animation, foyer des jeunes, ... ce bâtiment a connu mille vies ! Il n'a pas été conçu pour l'usage qui en est fait actuellement et le confort thermique est à améliorer.

En partenariat étroit avec l'AAJPN, la Communauté de communes a donc fait appel aux services du Syndicat des Énergies de la Haute-Vienne (SEHV) pour réaliser une étude énergétique de ce bâtiment et à l'Agence technique départementale (ATEC) pour l'aménagement des espaces intérieurs. Cette étude a mis au jour un certain nombre de points à améliorer et des travaux vont être engagés pour parfaire l'isolation, améliorer les solutions de chauffage et le confort thermique tant en hiver qu'en été, optimiser la circulation et la modularité entre les différents espaces et enfin apporter davantage de lumière dans les bureaux.

Au-delà des travaux énergétiques et de confort, les élus de la Communauté de communes ont souhaité étudier la mise en œuvre d'un projet d'énergie renouvelable en autoconsommation collective.

Une étude est donc en cours pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du centre social. La production générée pourrait être consommée par les services de la Communauté de communes, l'AAJPN et les grands bâtiments collectifs alentours. Affaire à suivre !

## ENR Énergies Renouvelables

### Les zones d'accélération pour la production d'énergies renouvelables (ZAE nR) : une stratégie pour le territoire

La loi de mars 2023 pour l'accélération de la production d'énergies renouvelables a posé les grands principes devant permettre d'atteindre une autonomie énergétique à l'horizon 2050. Le législateur, en donnant la parole aux territoires et en particulier aux communes, a souhaité redynamiser le développement des projets énergétiques.

### Dans nos communes

## RILHAC-LASTOURS

énergies renouvelables



La commune de Rilhac-Lastours souhaite participer à la réalisation des objectifs de transition énergétique tant nationaux que régionaux et inscrire certains projets de développement d'énergies renouvelables dans la dynamique de son territoire. Cette démarche est cohérente

avec le plan climat air énergie validé en 2022 pour le territoire du Pays de Nexon - Monts de Châlus et l'objectif « Territoire à énergie positive » porté par la Communauté de communes.

Un dossier sur les zones d'accélération pour la production d'énergies renouvelables (ZAE nR) envisagées par la commune a été consultable du 16 au 30 janvier 2024 sous la forme d'un registre disponible en mairie permettant au public de formuler ses observations. L'information à la population a été diffusée sur Panneau Pocket, le site internet de la commune et sur le panneau d'information de la mairie.

A l'issue de la concertation, le conseil municipal a défini les ZAE nR pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables comme suit : ZAE nR photovoltaïques, éolien, réseau de chaleur et géothermie. La notification de la délibération du conseil municipal a été transmise au référent préfectoral unique de Haute-Vienne et à la Communauté de Communes.

Accompagnées par la Communauté de communes, les 12 communes du territoire qui l'ont souhaité ont ainsi défini au début de l'année les zones les plus propices à l'installation de projets énergétiques. Les élus ont ainsi dessiné les grands principes de développement énergétique à l'échelle du territoire :

- ➔ Du photovoltaïque en priorité sur les terrains déjà artificialisés et sur les toitures, afin de valoriser l'existant avant de consommer de l'espace agricole ou naturel,
- ➔ De l'éolien réfléchi, loin des habitations et en concertation avec le territoire,
- ➔ Peu d'hydroélectricité surtout parce que le potentiel de production n'est pas suffisant,
- ➔ Un intérêt marqué pour la géothermie, énergie méconnue qu'il convient d'investiguer,
- ➔ Des réseaux de chaleur, là où la configuration des bâtiments publics le permet.

Ce travail mérite d'être approfondi, c'est pourquoi le conseil communautaire a validé en mai dernier et à l'unanimité, le lancement de la rédaction d'une **charte de développement des énergies renouvelables** qui permettra de poser les grands principes de développement des énergies renouvelables souhaitées par les élus et le mode d'emploi du développement des projets dans le territoire.

En associant les partenaires publics ou privés, les élus de la commission Transition Énergétique vont s'atteler pendant un an, à définir les conditions d'implantation des énergies renouvelables, pour chaque type d'énergie.

Nous ne manquerons pas également de vous informer tout au long de cette démarche.

Pour une énergie locale et maîtrisée par le territoire !



## PROJET ÉOLIEN CITOYEN EOL BUSSIÈRE-GALANT AVEC AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE ET SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE :

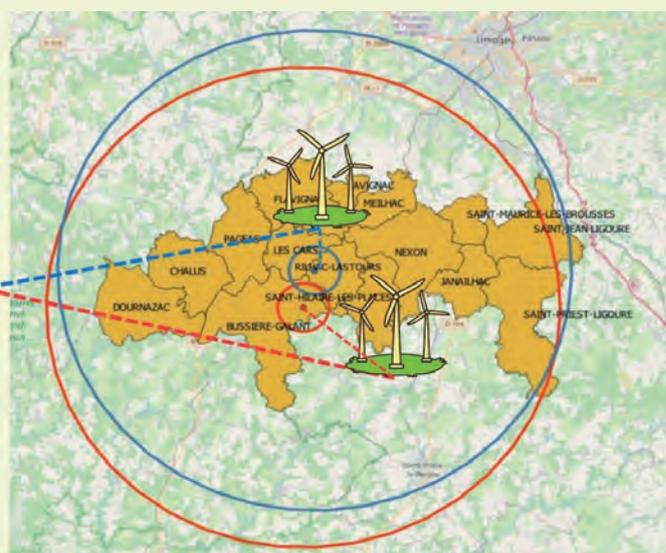
Le projet éolien-citoyen consiste à installer trois éoliennes participatives sur la commune de Rilhac-Lastours et trois éoliennes citoyennes sur la commune de Bussière-Galant. La production de ces 6 machines serait équivalente à la consommation électrique totale des 15 communes de la Communauté de communes, représentant 13 000 habitants.

Ce projet implique les habitants en les informant de chaque étape du projet, en partageant les études réalisées, et en les encourageant à investir et à devenir associés s'ils le souhaitent. Pour aller plus loin, et conformément aux valeurs d'EOL, ils souhaitent mettre en place, au sein de ce projet éolien, la revente d'une partie de la production électrique en autoconsommation sur le territoire, en menant en parallèle une réflexion sur la né-

cessaire sobriété énergétique. Les bénéficiaires de ce projet seraient les collectivités locales, les entreprises et les habitants.

Aujourd'hui, les études relatives au projet sont bien avancées. À la suite de deux réunions sur l'autoconsommation, il y a eu un retour favorable des communes alentours. Une étude énergétique est en cours pour analyser les données de consommation électrique des collectivités, des entreprises et des particuliers volontaires de la Communauté de communes.

Cette collecte de données permettra de mieux évaluer la production nécessaire pour couvrir les besoins de consommation. Les études techniques et environnementales du projet éolien seront finalisées en fin d'année 2024, avec le dépôt du dossier à la préfecture.



Production estimée :  
6 éoliennes

**72 GWh/an**

Consommation (2022)

**61 GWh/an**

CdC Pays de Nexon - Monts de Châlus  
(15 communes)



Périmètre : 20 km à partir du point d'injection



# LA BIO DIVERSITÉ : NOS COMMUNES S'ENGAGENT

## BUSSIÈRE-GALANT



Ancien chemin bordé de pierres levées (Chambertie)

La commune vient d'engager un nouveau partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF), pour la valorisation environnementale, agricole et forestière des anciens biens de sections intégrés au domaine privé de la commune. Sur les 92 ha des biens communaux, plus de 80% sont soumis au régime forestier soit 74 ha.

À partir du diagnostic réalisé des boisements existants et de la nature des sols, plusieurs options sont proposées :

- ➔ Coupe des taillis existants et régénération naturelle par broyage,
- ➔ Évolution naturelle de certaines parties en cours de boisement sans intervention : zone humide, forêt pionnière, saulet, ancienne lande...

- ➔ Protection des arbres de bordures par rapport aux landes existantes, préservation des arbres de futaies,
- ➔ Zone de reboisement (7 ha environ) avec des espèces adaptées au changement climatique,
- ➔ Pratique d'éclaircies sur certains types de boisements existants : douglas, chênes...

La commune s'est alliée au Parc Naturel Régional Périgord Limousin (PNR) et au Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine pour mener cette démarche de valorisation et poursuivre par la même :

- ➔ La réhabilitation des anciennes landes de la Haute Renaudie dans le cadre d'un contrat Natura 2000,
- ➔ Le classement de la Lande de Puy Chabrol en Réserve Naturelle Régionale « Réseau des landes thermo-atlantiques » du PNR Périgord-Limousin,
- ➔ Le maintien de la zone humide au lieu-dit Le Mazet (6 ha), dans le cadre du programme Nature 2050 de la Caisse des Dépôts Biodiversité.

À souligner, l'importance du partenariat établi entre la Commune, l'ONF, le PNR, le CREN Nouvelle-Aquitaine et les agriculteurs/locataires privés, qui grâce aux compétences de chacun, permet de sauvegarder la diversité de ce patrimoine naturel communal remarquable.

## Le Jardin de l'An Mil à nos jours labellisé « Jardin bourdonnant » par le Parc Naturel Régional Périgord Limousin

Connaissez-vous ce magnifique joyau de nature situé à Lastours ? Depuis sa création en 1998, il a un peu perdu de sa superbe.

La candidature à l'appel à projets du Parc « Le Jardin Bourdonnant » coïncide avec une volonté de la Communauté de communes de dynamiser ce jardin.

Ce label avec le support technique et financier du Parc et l'aide des habitants est l'occasion de développer de nombreuses actions portées par nos services en direction des enfants, des habitants, des agents des communes et des touristes, mais avant tout, **il s'agit de privilégier la protection des insectes pollinisateurs avec de bonnes pratiques et des plantations adaptées.**

Une réunion publique début juin 2024, a permis d'aborder en détail les abeilles sauvages, maillon indispensable pour la pollinisation de la flore locale. Comment les protéger ? Comment favoriser leur habitat ? Puis un premier atelier où nous avons pu décrire le jardin « rêvé » a permis de recueillir les attentes des participants. Il sera suivi par d'autres ateliers jusqu'à la fin de l'année pour concrétiser ce projet. Nous vous en dirons plus très bientôt .....





## LES CARS

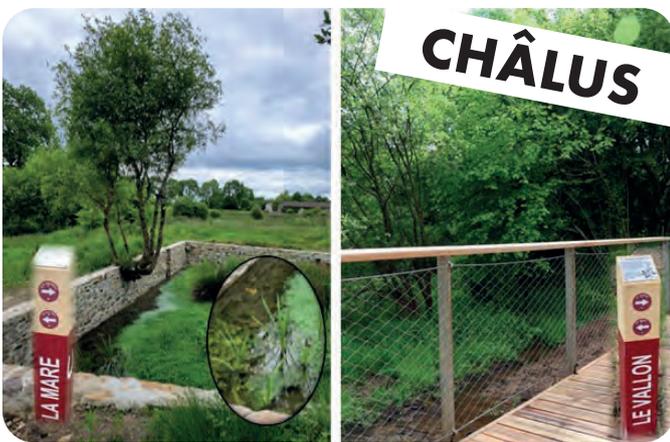
La commune des Cars est propriétaire de plusieurs zones humides dont elle a confié la gestion au Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine (CEN).

Ces zones représentent un foyer de vie pour une faune et une flore spécifiques et typiques. Elles hébergent des espèces

animales et végétales qui en ont besoin pour se développer et représentent un intérêt écologique et biologique important. Deux nouvelles parcelles situées sur la zone de loisirs viennent d'être inscrites dans ce Réseau Zones Humides du CEN afin d'en assurer la préservation.

Dans le cadre du développement de la biodiversité, depuis maintenant 4 ans, la commune, l'école, l'ACCA et la Fédération Départementale de Chasse travaillent de concert pour la plantation de haies avec l'opération « Haiecolier ». L'objectif de cette opération est d'aborder avec les enfants la notion d'écosystème et la biodiversité.

Des jachères fleuries mellifères sont venues compléter le fleurissement de la commune avec le concours du programme « Ensemble, fleurissons nos campagnes » en faveur des habitats de la faune sauvage. Des semis ont été ainsi réalisés à proximité du château, des gîtes et des entrées de bourg sur près de 2000 m<sup>2</sup> afin d'attirer des milliers d'insectes, de nombreux oiseaux et autres petites bêtes !



## Le parc du Vallon des Granges : à la découverte de la nature et de la biodiversité

Ce parc rural, qui va ouvrir cet été, est un lieu de convivialité accessible à tous (jeux, promenade, parcours de santé, pause pique-nique...) mais aussi un lieu privilégié d'observation de la nature et de la biodiversité.

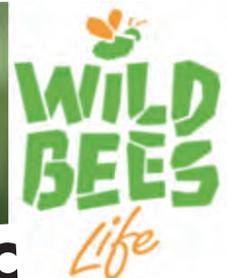
La variété des milieux humides en fond de vallon est propice à une grande biodiversité : on y trouve une flore associée aux marais des joncs, des près aux cardamines, des sous-bois fleuris et des forêts humides formant autant d'habitats favorables aux amphibiens, oiseaux, insectes et mammifères. Les mares constituent des écosystèmes à part entière et des Saules commencent à former une ripisylve le long du cours d'eau. Outre leur intérêt dans la stabilité des berges, leur rôle tampon lors des crues ou des sécheresses et leur rôle d'épuration des eaux, elles accueillent également un cortège faune/flore diversifié.

Le vallon humide a donc un vrai rôle de réserve de biodiversité et de support pédagogique pour apprendre la flore des milieux humides. La dynamique de gestion et de renaturation du vallon humide passe par la préservation des milieux ouverts par la fauche et le pâturage (c'est pourquoi les prairies accueilleront bientôt moutons, chèvres, chevaux,...), la lutte contre les espèces invasives, la valorisation des écosystèmes en place...

L'amplification du maillage de haies par la plantation ou le développement spontané d'essences champêtres permettra à la fois la reconstitution des corridors écologiques et la structuration visuelle du paysage vallonné. La ruine de la Hulotte et le futur belvédère, conçu par les élèves du collège, face aux mottes castrales constitueront les points d'orgues pour apprécier ce paysage typique de nos campagnes, en le donnant à voir sous un nouvel angle de vue.



## DOURNAZAC



La commune, en étroite collaboration avec l'association Nos Villages et Nos Chemins, a été retenue pour l'aménagement d'un « sentier bourdonnant » dans le cadre du programme « Wild Bees » porté par le Parc Naturel Régional Périgord Limousin.

Accompagnés de la Région Nouvelle Aquitaine, les cinq Parcs naturels régionaux de Nouvelle-Aquitaine sont engagés ensemble dans un programme LIFE dédié aux abeilles sauvages. Établi sur 5 ans (2021-2026), ce plan interparcs a pour ambition de limiter le déclin de ces pollinisateurs et de permettre le maintien du service de pollinisation sur les territoires des parcs.

Un projet avait déjà été présenté en 2023, mais n'avait pas retenu les faveurs du jury. Ce projet comprenait l'aménagement d'un sentier de découverte qui s'étendait du bourg en cheminant vers le verger conservatoire et permettait, en complément, de réaliser une liaison initiatrice sur les pollinisateurs entre deux sentiers de marche déjà référencés sur la commune.

En 2024, le projet initial a été reconduit et élargi par l'intégration du sentier botanique qui chemine le long du ruisseau «la Reille» et attire un nombre important de visiteurs compte tenu de sa proximité avec le bourg et sur lequel sont référencées un nombre important de variétés florales.



## FLAVIGNAC

### Engagée pour préserver la biodiversité

Flavignac investit dans une série d'actions visant à restaurer et protéger la biodiversité. Parmi les plus marquantes, la transformation écologique du centre-ville réduisant les surfaces imperméabilisées au profit de surfaces végétalisées.

La commune œuvre également à l'aménagement d'espaces riches en biodiversité, afin d'offrir un habitat plus favorable à la faune locale : acquisition et plantation de parcelles refuges pour les espèces sauvages (prairies fleuries...), remplacement de haies par des haies vives (cimetière et camping), contribution active à des programmes de sensibilisation et de conservation, tels que le dispositif HaiEcolier ou ceux du PNR Périgord-Limousin où les enfants de l'école participent à la création de haies, apprenant ainsi l'importance de celles-ci pour l'environnement.

Si Flavignac travaille à la conquête d'espaces propices à la diversité et à la qualité de la biodiversité, labellisée ville étoilée, la commune s'est aussi lancée dans la reconquête de la nuit avec l'extinction de l'éclairage public (entre 23h et 6h) pour réduire la pollution lumineuse et préserver la biodiversité nocturne. Elle abrite également deux sites d'observation de la migration des oiseaux, soulignant l'importance de la commune dans la préservation des corridors migratoires (pour plus d'informations sur ces sites d'observations : <https://www.migration.net/>).



## MEILHAC

**Les écoliers s'impliquent depuis plusieurs années dans la protection de la biodiversité.** Ils ont, en effet, procédé à la plantation de 5 haies près du bourg et au voisinage, en relation avec la Fédération départementale des chasseurs. Ils ont ensuite réalisé une jachère fleurie à proximité du city-park, avec l'aide d'un agriculteur bénévole. Ils ont actuellement en projet la réalisation d'un abri en matériaux naturels pour les hérissons dans une petite zone boisée près de l'école.



## ST-MAURICE-LES-BROUSSES

### Deux classes de l'école Jean Moulin se sont retrouvées au stade pour participer à l'opération « Haiecolier ».

Cette action en faveur de la Biodiversité est portée par la Fédération des Chasseurs de la Haute-Vienne qui finance les arbres et les supports pédagogiques. Cette haie est en prolongement de celle plantée en 2021 lors de la même opération.

Le terrain a été préparé par Alain Auxemery et par les employés municipaux. C'est avec enthousiasme et sous le soleil de cet après-midi du 11 Avril que les enfants des deux classes de grande section et CP-CE1 ont planté avec soin les arbustes, aidés par leurs enseignants et le personnel municipal.

## LE PROGRAMME AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ PORTÉ PAR LA LPO LIMOUSIN A COMMENCÉ AU DÉBUT DE L'ANNÉE 2023 SUR NOTRE TERRITOIRE.



Agir pour la biodiversité

Il a pour objectif d'accompagner les agriculteur(trice)s volontaires à mieux comprendre et prendre en compte la biodiversité sauvage sur leur ferme et également de sensibiliser le grand public et les scolaires aux enjeux liant

agriculture et biodiversité.

À ce jour, **11 fermes se sont engagées pour améliorer l'accueil de la biodiversité** et permettre le maintien des espèces sauvages présentes sur le territoire. Cela s'est notamment concrétisé par des projets conséquents de plantation de haies (**6 770 m sur l'hiver 2023-2024**) et la pose d'environ 50 nichoirs pour les passereaux (mésanges, rougequeue, etc).

Des animations grand public sont proposées comme une enquête hirondelles proposée sur la commune de Nexon, ou encore des temps de présentation sur les espèces inféodées aux milieux agricoles.



# DÉCHETS

## AUTOPSIE DE NOS POUBELLES !

Depuis 4 ans déjà, les consignes de tri des emballages ont évolué et en 2023, la Communauté de communes et le SYDED 87 ont déployé de nouveaux sites de compostage partagé pour favoriser le tri des biodéchets, en prévision des évolutions réglementaires de ce début d'année 2024.

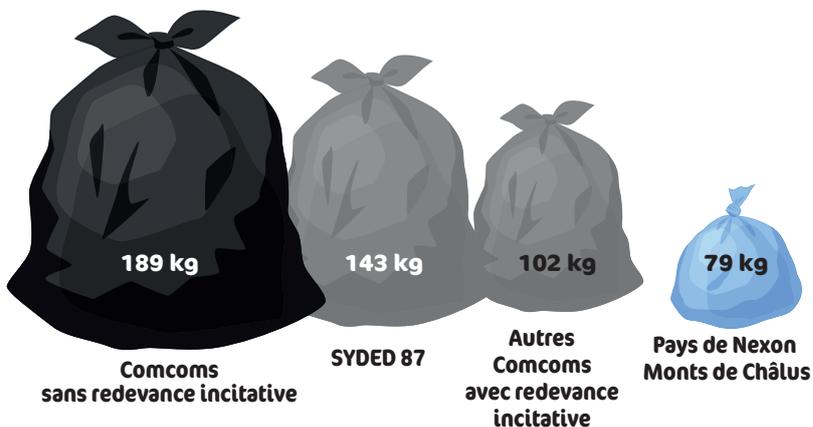
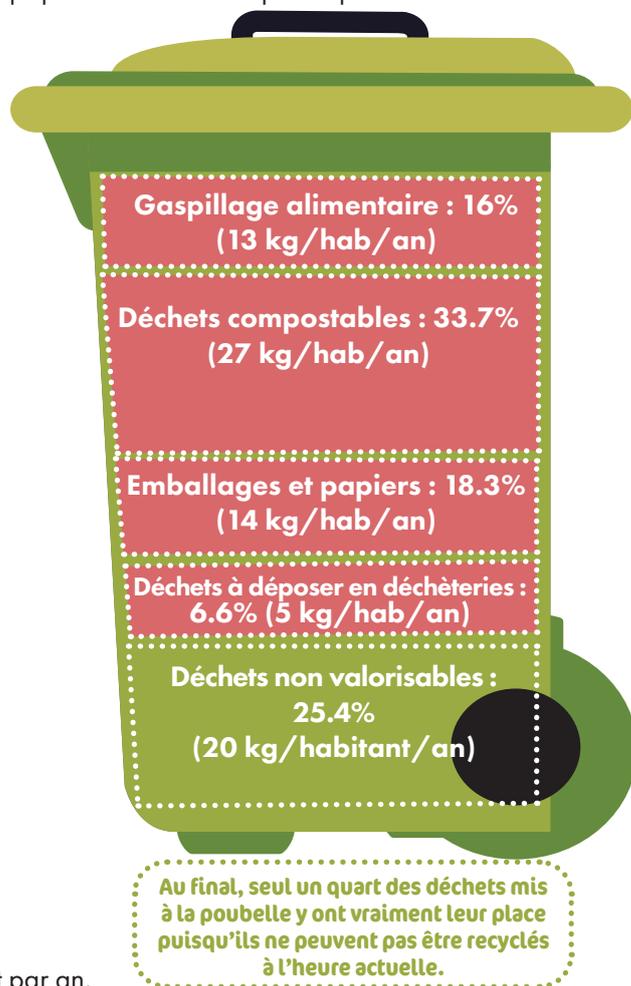
Aussi, le SYDED 87 a voulu savoir si ces changements, associés à la redevance incitative sur notre territoire, ont eu un impact sur le contenu de nos poubelles. Petit tour des résultats pour la Communauté de communes.

### PREMIÈRES CONSTATATIONS

L'instauration de la redevance au poids et à la levée a un impact évident sur la quantité de déchets déposés dans les bacs. Un habitant de notre territoire jette en moyenne 79 kg de déchets dans sa poubelle chaque année contre 143 kg en moyenne sur le territoire du SYDED.

### DISSECTION DU SAC

En regardant de plus près chaque déchet déposé dans les sacs, on constate qu'il reste encore de nombreux déchets qui pourraient être triés plutôt qu'incinérés.



### ANALYSE DU CONTENU

**Le gaspillage alimentaire** : il représente 13 kg par personne et par an.

#### Comment moins gaspiller ?

- En vérifiant ses placards avant d'aller faire ses courses
- En évitant de céder sur les promotions des grandes quantités dont on n'a pas forcément l'utilité

**Les déchets compostables remplissent encore un tiers de notre poubelle.** Pourtant, les composter n'offre que des avantages : des économies sur la facture Déchets, plus d'odeurs dans la poubelle, du compost gratuit...

**Emballages et papiers** : encore 14 kg par personne et par an finissent dans la poubelle. Mais pourquoi en trier certains et pas d'autres ?

**Petit rappel : TOUS les EMBALLAGES et TOUS les PAPIERS se trient !**

**Déchets à déposer en déchèteries** : il reste encore des vêtements dans nos bacs... Pensez à les déposer dans les bornes Textiles, il y en a au moins une par commune.

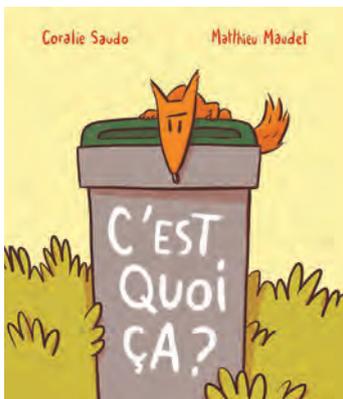


## RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

# développement durable

*Vos médiathèques proposent sur leurs étagères un large choix de documents sur des thématiques écoresponsables. Venez découvrir notre sélection de livres de cuisine zéro déchet, de décoration, produits ménagers et cosmétiques « do it yourself » (à faire soi-même), d'astuces écologiques pour entretenir son jardin potager ou encore de livres de voyage via des modes de transport doux.*

Vous trouverez ci-dessous des coups de cœur de vos bibliothécaires sur cette thématique.

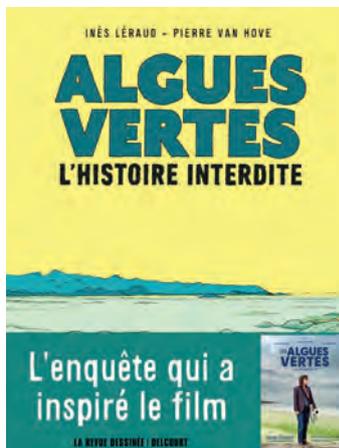


### C'est quoi ça ?

*Coralie Saudo et Matthieu Maudet*

Naïf, un petit écureuil s'interroge quand quelqu'un vient installer une poubelle au pied de son arbre. C'est quoi, une poubelle ? C'est quoi, des déchets ? C'est quoi, un camion-poubelle ? C'est quoi, une décharge ? Et que se passe-t-il quand tout ça déborde ? Hum

hum... que de questions qui dérangent ! Heureusement, ce petit écureuil malicieux a une solution pour nous éviter de polluer sa belle nature.



### Algues vertes : l'histoire interdite

*Inès Léraud et Pierre Van Hove*

Véritable enquête journalistique en BD, *Algues vertes* nous entraîne au cœur du problème de la toxicité de ces algues en Bretagne depuis les années 1980. Cette BD retrace tout le travail d'investigation d'Inès Léraud en commençant avec le témoignage du lanceur d'alerte, Pierre Philippe. Sujet sensible en Bretagne mêlant intérêts politiques et industriels au détriment de la santé publique, l'auteure nourrit sa BD de nombreux témoignages, documents et avis d'experts.

À travers cette histoire, on apprend aussi comment l'élevage intensif est arrivé en France dès les années 1960 avec notamment la mécanisation et le principe de l'élevage hors-sol avec toutes les conséquences que nous connaissons aujourd'hui. Malgré le décès d'au moins 3 hommes et d'une quarantaine d'animaux, nous ne pouvons que constater l'impuissance volontaire des autorités qui jouent clairement la politique de l'autruche et de la mauvaise foi.

BD captivante qui ne peut que nous faire s'indigner devant une telle inertie et qui prouve encore une fois le pouvoir des lobbies au détriment de la population.



## Nous sommes l'étincelle

Vincent Villeminot

En 2025, Antigone, Xavier, Paul, Jay et La Houle, 20 ans, sont partis vivre dans la forêt afin de fuir les tensions entre générations en créant une société alternative. Trente-six ans plus tard, hors-la-loi, leur communauté a été victime des commandos, mais aussi des braconniers et des cannibales. Seuls quelques membres survivent.

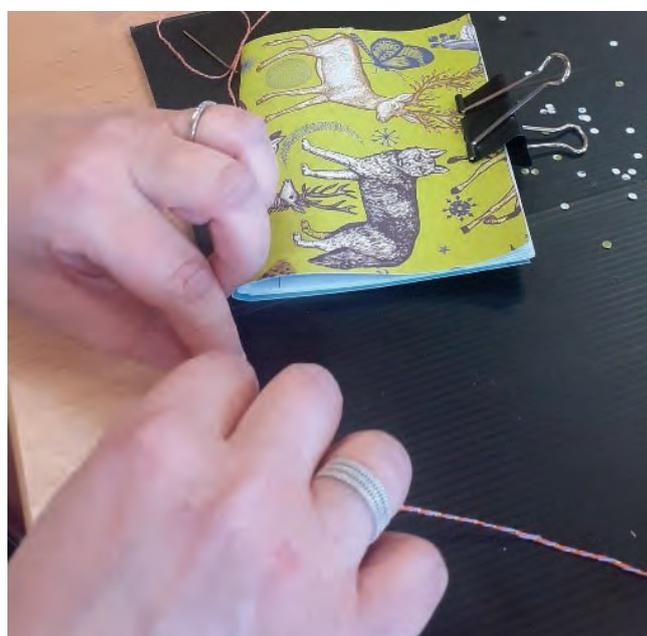


## NeoForest (tome 1) : Cocto Citadelle

Fred Duval, Philippe Scoffoni

Trois personnages, trois destins et trois sentiers différents : voyage initiatique pour Blanche ; piège et intrigue de palais pour le comte Cocto, père de Blanche ; chemin de la rédemption pour Greem. Le tout se jouera dans une seule histoire et dans un lieu unique : NeoForest, la Grande Forêt Centrale, au temps du NeoFéodalisme,

quand les hommes maîtrisent la génétique, avec tous les problèmes et les drames que cette technologie peut engendrer.



En plus de nos ouvrages, nous proposons différentes animations « recycling ». L'atelier reliure japonaise et l'atelier Junk Journal animés par notre bibliothécaire Leila ont été l'occasion de créer des carnets de notes personnalisés et originaux grâce à du matériel de récupération : pages de livres abîmés, magazines, prospectus ou chutes de papier.



### LE COIN TROC COUP DE PROJECTEUR SUR UN SERVICE DE LA MÉDIATHÈQUE DE BUSSIÈRE-GALANT :

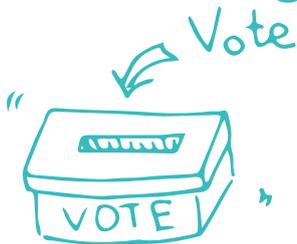
Idéal si vous souhaitez offrir une seconde vie à ce qui ne vous sert plus. Le principe : déposer des objets, jouets et jeux, livres, documents sonores... en bon état et pas trop encombrants ou bien récupérer simplement ce qui vous fait plaisir.

# C'est quoi ?

## Économie Sociale et Solidaire

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est un mode d'entreprendre, regroupant des organisations et des entreprises prônant une autre économie, basée sur des valeurs et un mode de gouvernance spécifique.

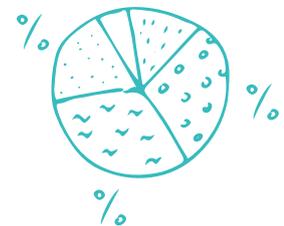
### 3 PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT



**La gestion démocratique**  
Les dirigeant(e)s sont élu(e)s et les décisions sont prises selon le principe « **1 personne = 1 voix** » (et non en fonction du capital détenu).



**L'utilité collective ou sociale du projet**  
Le projet d'une organisation de l'ESS a une utilité collective ou sociale. Il est réalisé **au service d'un collectif de citoyen(ne)s**, d'habitant(e)s, de salarié(e)s (et non de l'intérêt d'une seule personne) ou il sert l'intérêt général (développement du lien social, protection de l'environnement, accès à la culture, soutien aux personnes en situation de fragilité, etc.).



**La juste répartition des excédents**  
Dans l'ESS, la lucrativité est encadrée. Les excédents sont prioritairement destinés au maintien et/ou développement de l'activité. **Il n'y a pas d'actionnaires à rémunérer**, seulement des sociétaires qui sont parties prenantes du projet. Des réserves doivent obligatoirement être constituées et ne peuvent pas être distribuées.



**JANAILHAC**



### Dans nos communes

En 2019, suite au décès d'André GARNIER la commune a reçu en lègue la maison du n°1 place de l'Église. Après réflexion, le Conseil municipal a décidé que cette demeure deviendrait, pour son rez de chaussée, un tiers lieu et à l'étage un espace logement. Pour ce faire, l'association « Au Coin de la Place » a été créée. Après des travaux de remise en état (transformation de pièces, travaux de peinture...), elle est depuis ce début de printemps, en ordre de marche. Une salle permet de recevoir les différentes associations pour des réunions en petit comité. Déjà des manifestations sont prévues dans cet espace et sur la place. L'association fonctionne en partenariat avec les autres associations locales, Comité des Fêtes, Au fil de l'Isle, Janailhac Patrimoine, Les Amis de Kilstett, etc.

Un premier marché a été organisé début juin avec des producteurs locaux. Le visiteur pouvait y acheter des produits fermiers : viande, légumes, fromages et confitures... L'objectif est de proposer chaque mois un marché avec animation tout au moins pendant la période estivale. Chaque semaine, le dimanche matin, l'association ouvrira les portes de ce lieu pour un petit marché.

Des ateliers de couture, de réparation de cycles, de petites réparations sont prévues. Un espace co-working est envisagé.

Un nouvel avenir pour cette maison idéalement située au cœur du bourg dont l'esprit d'ouverture est bien en conformité avec le souhait d'André le donateur.

## 5 FAMILLES JURIDIQUES



La loi reconnaît comme « entreprise de l'ESS » les 4 familles historiques que sont **les associations, les coopératives, les fondations et les mutuelles**. Disposer d'un de ces statuts est suffisant pour relever de l'ESS.

Depuis la loi ESS de 2014, l'ESS compte une 5<sup>e</sup> famille : **les sociétés commerciales de l'ESS**. Cette famille regroupe des entreprises qui dans leurs statuts, appliquent les principes de fonctionnement de l'ESS.

## UNE POLITIQUE DE SOUTIEN À L'ESS



Association de développement local, la Fédération Châtaigneraie Limousine intervient sur 44 communes du sud-ouest de la Haute-Vienne, regroupées au sein de 4 Communautés de communes (Val de Vienne, Pays de Nexon - Monts de Châlus, Pays de Saint-Yrieix, Briançonnais Haute-Vienne). Son cœur de mission est d'accompagner des projets (privés ou publics), dans de multiples domaines : culture et patrimoine, inclusion et accessibilité, ESS, mobilités, etc.

En matière d'ESS, elle dispose d'une chargée de mission dédiée à mi-temps. En 2023, avec l'appui de la Chambre Régionale de l'ESS (CRESS) Nouvelle-Aquitaine, elle a réalisé un diagnostic pour mieux connaître et comprendre l'ESS sur son territoire.

En lien étroit avec ses communautés de communes membres et d'autres acteurs, elle informe, conseille et accompagne des structures et porteurs de projets de l'ESS. Elle met également en place des actions collectives : sensibilisation des élus à l'ESS, rencontres et échanges entre porteurs de projets de l'ESS, etc.

**Pour en savoir plus :**

**Isabelle DUMAS - 07 57 68 13 53**

**isabelle.dumas.chatlim@gmail.com**

**www.chataigneraielimousine.fr**

**Facebook : @chataigneraielimousine**

## QUELQUES DONNEES CLÉS EN PAYS DE NEXON - MONTS DE CHÂLUS

Source : Observatoire régional de l'ESS d'après INSEE-FLORES 2019

L'ESS est une économie de proximité, contribuant à la création d'emplois et d'activités non délocalisables. **Elle représente 13,1% de l'emploi total sur le territoire intercommunal Pays de Nexon - Monts de Châlus.**



**41** établissements employeurs

**70%** des structures de l'ESS employeuses sont des associations

**289** salarié(e)s

**Une grande diversité d'activités économiques :** commerce, action sociale, santé, arts et spectacles, sport & loisirs, etc.

**En Haute-Vienne c'est :**

→ 1 309 établissements employeurs

→ 14 147 salarié(e)s soit 7,5% de l'emploi total

**et en Nouvelle-Aquitaine :**

→ 20 839 établissements employeurs

→ 244 834 salarié(e)s soit 11,5% de l'emploi total

*A noter que les chiffres ci-dessus se concentrent sur l'emploi. Bien qu'elles fassent statutairement partie de l'ESS, de nombreuses associations non-employeuses ne sont donc pas comptabilisées. Elles sont à l'origine de beaucoup d'activités.*



## Rihac-Lastours café-épicerie associative

Suite à l'annonce ce début d'année de l'arrêt d'activité du restaurant « Le chemin de ronde » en mars, restaurant pourtant apprécié et fréquenté, un collectif d'habitants s'est

réuni et a organisé pour garder ce lieu vivant. Ils se sont constitués en association « Ô Chemin de Ronde » et ont sollicité l'appui de la Communauté de communes, propriétaire du local, pour ouvrir de manière participative une épicerie, bar, petite restauration et animations.

Le conseil communautaire a répondu favorablement à cette demande et a accordé, afin de rouvrir le lieu au plus tôt, une mise à disposition du local à titre gracieux jusqu'en fin d'année 2024. L'objectif est de faciliter le lancement de l'initiative et de tester sa viabilité.

Ô Chemin de Ronde bénéficie de l'accompagnement de Bouge ton Coq ! pour le montage du projet d'ouverture de l'épicerie inaugurée le 1<sup>er</sup> juin 2024.

**Ô Chemin de Ronde - 06 47 95 28 12**

# SAINT-PRIEST-LIGOURE



## Li-en-Goure, le Comptoir

Pari lancé en 2008, l'épicerie associative Le Comptoir est devenue un lieu incontournable de la commune de Saint Priest Ligoure. Après 15 années de fonctionnement, après avoir consulté les habitants sur leurs envies et leurs besoins, l'association souhaite aujourd'hui affirmer et développer le rôle d'espace d'animations et de « vivre ensemble » et l'ancrage du lieu dans la vie locale.



Installé dans un bâtiment très ancien, au n° 13 de la Rue Cécile Sabourdy, en plein centre du bourg, le Comptoir ne répond plus aux préoccupations d'aujourd'hui : il est devenu trop petit pour pouvoir élargir la gamme de produits proposés dans l'épicerie et pour accueillir un nombre plus important de personnes au cours des manifestations proposées.

## UNE NOUVELLE MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

La bibliothèque communale est attenante et communicante avec le Comptoir. Gérée actuellement par une association locale, cette bibliothèque va faire l'objet en 2025 d'une reprise de gestion par la Communauté de communes et deviendra une médiathèque du réseau de lecture. Cette dernière a, de par ses statuts, la compétence culturelle sur le territoire ; les élus locaux ont clairement affiché la volonté d'engager des moyens destinés à renforcer l'attractivité culturelle sur la commune et alentour. Cette position renforce bien entendu la volonté du Comptoir de solliciter un agrément « Espace de vie sociale ».

Prévu pour 2024, le projet de réhabilitation consiste, pour le rez-de-chaussée, à réaménager les parties bibliothèque et épicerie/bar, ainsi qu'à agrandir cette dernière par le biais d'une extension en façade arrière, avec une partie close et une terrasse couverte. Adaptation pour les personnes à mobilité réduite, nouvelle organisation spatiale, investissements mobiliers et culturels, permettront d'améliorer les conditions de travail et de stockage.

Le futur aménagement du Comptoir simultanément à celui de la médiathèque consolide incontestablement la possibilité d'offrir un cadre propice au « vivre ensemble » et un développement de l'offre.

**Du mardi au vendredi 8h30-10h30 16h30-19h30**

**Samedi 10h-13h 16h-19h dimanche 10h - 13h**

**06 45 15 46 43 Liengoure@gmail.com**

**Facebook Le Comptoir**

Dans nos communes



## V'la Aut'Chose, comme exemple d'ESS.

Créée en 2011, l'association V'la Aut'Chose (Vlac pour les intimes), s'est tout d'abord installée rue Gambetta à Nexon, puis rue Pasteur dans les locaux de l'ancienne pharmacie.

**« Le mot d'ordre : consommer responsable, consommer local sans se ruiner ! »**

Vlac propose aux habitants une véritable alternative à la consommation de masse et offre un débouché pour les producteurs locaux engagés dans une véritable agriculture paysanne, rémunérés décemment.

Depuis le déménagement, Vlac a pu développer de nouvelles activités et monter en puissance. C'est désormais presque **300 adhérents**, dont une vingtaine de bénévoles venant prêter main-forte quand c'est nécessaire. C'est également **40 producteurs** en grande majorité locaux proposant leurs produits en circuit court. Et c'est **2 salariées** Beata et Clara, toutes les deux en CDI.

Pour profiter des nombreux produits proposés, comme s'amuse à le dire le président Nicolas Tricard « *c'est simple, il suffit de pousser la porte* ».

Vous trouverez de très nombreux produits majoritairement bio mais pas uniquement !

**Du mardi au vendredi 10h-12h30 16h-19h**

**Samedi 10h-12h30 16h-18h**

**05 55 58 80 16 - vla.autchose@gmail.com**

**Facebook V'la aut'chose**

VOUS ÊTES PEUT-ÊTRE À LA RECHERCHE...



[WWW.VISITLIMOUSIN.COM](http://WWW.VISITLIMOUSIN.COM)

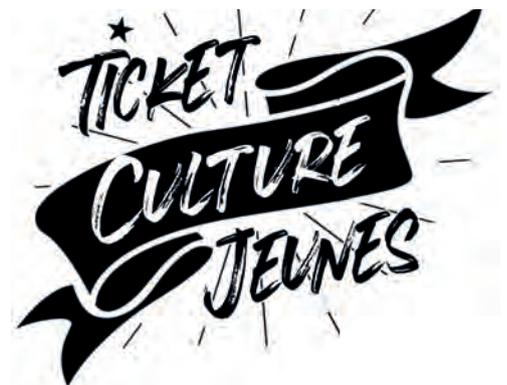
## TÈRRA AVENTURA, l'incroyable chasse aux trésors ! un nouveau parcours !

Terra Aventura est un grand jeu qui allie balades et découvertes des pépites patrimoniales du territoire. Ce sont les Poïz', petits personnages à fort caractère qui vous guident sur les chemins de la région. Ces petits êtres imaginaires symbolisent la thématique de la balade : Zéroïk pour le médiéval, Zahan pour les animaux...

Une activité de plein air 100% gratuite. Accessible toute l'année. Pour participer, il suffit de télécharger l'application via Google Play ou App Store.

**Plus de 30 000 personnes ont emprunté  
les parcours du territoire.**

- **Gouffier & le chevalier au ...**  
Lastours - Zarthus (nature-points de vue)
- **Qu'est-ce que c'est que ce Sirque ?**  
Nexon - 2,5 km - Zahan (animaux)
- **Les châtaignes sont cuites !**  
Dournazac - 6 km - Zouch (Sylviculture)
- **Le dragon des Cars**  
Les Cars - 3 km - Zéroïk (Médiéval)
- **Adhémar, sur les chapeaux de roues**  
Châlus - 12 km - Ziclou (A bicyclette)
- **À la recherche de l'eau sacrée**  
Courbefy - 6 km - Zéidon (Au bord de l'eau)
- **À l'assaut de Chalucet**  
Saint-Jean-Ligoure - 3 km - Zéroïk (Médiéval)
- **Octobre 2023**, un nouveau parcours a été lancé sur la commune de **Bussière-Galant** - 2,5 km - Zenight (Nocturne).
- **« Hermeline, à la belle étoile... »**. Ce parcours s'effectue à la nuit tombante et sans coordonnée GPS.



## TICKET CULTURE JEUNES, des tarifs réduits sur des spectacles pour les jeunes de 3 à 25 ans !

**Vous habitez au sein  
de la Communauté de communes ?**

**Vous avez entre 3 et 25 ans,**

**Alors profitez des Tickets Culture Jeunes !**

Ce dispositif est financé par la Communauté de communes et permet aux jeunes habitants, de bénéficier d'un tarif réduit sur certaines manifestations culturelles du territoire (Sirque et Scènes d'Automne).

**En vente uniquement  
à l'Office de Tourisme  
bureau d'accueil de Nexon**

**Renseignements au 05 55 58 28 44**

# VISITES, RENCONTRES & DÉCOUVERTES

## UN ÉTÉ EN PAYS DE NEXON - MONTS DE CHÂLUS

Renseignements au 05 55 58 28 44

### EN JUILLET



**LUNDI 08 JUILLET 11H00**  
📍 **FLAVIGNAC**

**À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS : LA MIELLERIE PAYSAGES DE MIELS**  
Installé en Agriculture Biologique, Bruno Labidoire s'attache à produire des miels de fleurs sauvages qui ont le bon goût de notre terroir et des paysages limousins. Venez le rencontrer chez lui et découvrez le travail de l'apiculteur et le monde fascinant des abeilles. Au programme : présentation de la miellerie, découverte du métier et des abeilles, visite d'un rucher (porter des vêtements longs, couvrant les bras et les jambes. Voiles de protection fournis). À l'issue de la rencontre, faites votre marché : repartez chez vous les bras chargés de pots de miels et de nougat !

**Rendez-vous au 1 Puy Renon, à Flavignac. Gratuit.**



**MARDI 09 JUILLET 16H30**  
📍 **DOURNAZAC**

**MEET THE BEEKEEPER : LA MIELLERIE DANDELION (VISITE EN 🇬🇧)**  
Chloé started the Miellerie Dandelion in 2016 in Dournazac. During this visit, she will take you through the different steps of the beekeeping season in Limousin and explain what it is like to be a professional beekeeper nowadays. You will be able to learn about the different bee products (honey, propolis, pollen, beeswax) and observe bees in activity in the hive. Activities for children available, come and ask all your questions about bees as a family !

**Meet at 4:20 at La Bussière Montbrun hamlet, in Dournazac.**

**Free. Participants number are limited, booking is recommended**



**MERCREDI 10 JUILLET 10H00**  
📍 **NEXON**

### VISITE GUIDÉE DU CHÂTEAU DE NEXON

Aux côtés de Clotilde, venez découvrir le château de Nexon construit au XVII<sup>e</sup> siècle. Apprenez en plus sur l'histoire de la famille qui a bâti ce lieu majestueux, sur son vaste parc et son étonnant passé équestre. De la création du haras au XVI<sup>e</sup> siècle à l'arrivée du cirque d'Annie Fratellini dans les années 70, une visite riche d'histoires et d'anecdotes à ne pas manquer !

**Rendez-vous à 9h45 dans la cour d'honneur du Château de Nexon. Tarifs : 6€ adulte / 4€ enfant (de 7 à 17 ans). Pas de règlement possible sur place.**



**JEUDI 11 JUILLET 14H30**  
📍 **SAINT-JEAN-LIGOURE**

### BALADE DÉCOUVERTE DU VILLAGE

Avis à tous les curieux désireux de voyager dans le temps : Anne-Marie Cubertafon, greeter et habitante passionnée de Saint-Jean-Ligoure, vous donne rendez-vous pour vous faire découvrir les merveilles historiques de son petit village. Entre église, châteaux, jardin anglais, moulin à porcelaine, passé équestre, sources et vierges protectrices, ce bourg renferme bien des curiosités qui ne demandent qu'à vous être dévoilées...

**Rendez-vous à 14h15 sur la place du 8 Mai 1945, à Saint-Jean-Ligoure. Gratuit.**

**VENDREDI 12 JUILLET 10H00**  
📍 **LES CARS**

**À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS : LA CHÈVRERIE D'ANNE PARAUD**



Venez rencontrer Anne qui vous propose de découvrir sa petite exploitation caprine. Ici, l'ensemble des animaux sont conduits au pâturage, toute l'alimentation est produite sur la ferme et le lait produit est transformé en délicieux fromages. Anne vous proposera de bichonner ses chèvres et répondra à toutes vos questions. À l'issue de la rencontre, faites votre marché et repartez chez vous avec les bons produits de la ferme !

**Rendez-vous au 6 Les Plaisirs, aux Cars. Gratuit.**

# RÉSERVATION OBLIGATOIRE !

L'ensemble des animations et visites contenues dans ce livret sont à places limitées. Réservez au plus tard la veille de celle-ci, avant 17h.

Scannez le QR-CODE ci-contre ou bien sur notre site, onglet "AUX P'TITES EMPLETTES BILLETTERIE"



[www.visitlimousin.com/pays-de-nexon-monts-de-chalus/](http://www.visitlimousin.com/pays-de-nexon-monts-de-chalus/)



**SAMEDI 13 JUILLET 10H00**  
**PAGEAS**

## À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS : LA PÉPINIÈRE DES RACINES POUR DEMAIN

Venez rencontrer Claire, propriétaire de la pépinière Des Racines pour Demain, qui vous présentera son exploitation, son parcours, ses techniques de greffes, les variétés qui naissent entre ses mains, la vie de son sol. Profitez de cet instant d'échange pour découvrir les différentes facettes de son activité et laissez-vous conter quelques jolies leçons de vie du monde végétal !

**Rendez-vous au lieu-dit La Petite Veyssière, à Pageas. Gratuit.**



**MARDI 16 JUILLET 09H30**  
**BUSSIÈRE-GALANT**

## RANDONNÉE PÉDESTRE - À LA DÉCOUVERTE DE LA BIODIVERSITÉ SUR LE SENTIER DES BERGÈRES

Guidés par un animateur nature de La Soupape Sauvage, sillonnez le sentier des bergères (3,2km) pour une lecture de paysage et une observation de la faune et de la flore avoisinante. Chaussez de bonnes chaussures et n'oubliez pas vos jumelles et vos gourdes !

**Rendez-vous à 9h15 au hameau Les Borderies, à Bussière-Galant, sur le parking Les Borderies, point de départ du sentier de randonnée "Sentier des bergères". Tarifs : 4€ adulte / 2€ enfant (de 4 à 17 ans). Pas de règlement possible sur place.**



**MARDI 16 JUILLET 14H00**  
**BUSSIÈRE-GALANT**

## À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS : LA COMPAGNIE DES SIMPLES

Venez découvrir La Compagnie des Simples, petite ferme de plantes aromatiques et médicinales en agrobiologie, avec des plantes cultivées et cueillies dans le respect du cahier des charges « Simples ». Elodie, paysanne herboriste, vous présentera son jardin de simple et vous invitera à découvrir les vertus des espèces qu'elle cultive. À l'issue de la visite, faites votre marché parmi les fabuleux produits qu'elle compose : tisanes, mélanges aromatiques, sirops de plantes, huiles de soin, baumes médicinaux et préparations pour gâteau aux plantes aromatiques. Pensez à apporter vos paniers !

**Rendez-vous au 1 Poulinat, à Bussière-Galant. Gratuit.**

**JEUDI 18 JUILLET 09H30**

**BUSSIÈRE-GALANT**

## RANDONNÉE GUIDÉE DE COURBEFY ET SES BONNES FONTAINES

Envie d'une balade à la découverte de coins secrets où la curiosité vous pique à chaque tournant ? Quoi de mieux qu'une promenade en groupe pour lire et comprendre le paysage qui nous entoure ? Clotilde vous emmènera le temps d'une matinée sur les sentiers de Courbefy et de ses bonnes fontaines, bordés de châtaigniers. Chaussez de bonnes chaussures (1,7km) et n'oubliez pas vos gourdes !

**Rendez-vous à 9h15 sur le parking à l'entrée du site de Courbefy.**

**Tarifs : 4€ adulte / 2€ enfant (4 à 17 ans). Pas de règlement possible sur place.**

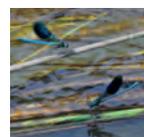


**VENDREDI 19 JUILLET 16H30**  
**DOURNAZAC**

## À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS : LA DISTILLERIE DANDELION

Fruit rouge ? Végétal frais ? Odeur boisée ? Venez tester vos capacités olfactives et de dégustation en compagnie de Martin et Chloé, producteurs-distillateurs à Dournazac. À l'aide d'une roue des saveurs et de matériel de dégustation, découvrez les liqueurs, eaux-de-vie et hydromels produits à la ferme, prenez des notes, testez vos capacités d'analyse et d'identification et faites-vous plaisir ! À l'issue de la rencontre, faites votre marché et repartez chez vous avec les produits de la ruche et du verger de Martin et Chloé !

**Rendez-vous à 16h15 au hameau de La Bussière Montbrun, à Dournazac. Seuls les adultes de + de 18 ans peuvent participer à cette animation. Gratuit.**



**MARDI 23 JUILLET 14H30**  
**FLAVIGNAC**

## SORTIE NATURE - LES INSECTES AUTOUR DU LAC SAINT-FORTUNAT

Guidés par un animateur nature de La Soupape Sauvage, partez à la découverte du lac Saint-Fortunat, de sa mare et de ses secrets. Une jolie concentration de libellules peut notamment y être facilement observée ! Apprenez à connaître ce milieu essentiel à la biodiversité et devenez incollables sur sa flore et ses petits habitants.

**Rendez-vous à 14h15 sur la plage du lac Saint-Fortunat de Flavignac.**

**Tarifs : 4€ adulte / 2€ enfant (de 4 à 17 ans). Pas de règlement possible sur place.**



**MERCREDI 24 JUILLET 09H30**  
**CHÂLUS**

## VISITE GUIDÉE DE CHÂLUS ET HISTOIRE DES DEUX CHÂTEAUX + DÉGUSTATION

Du château Châlus-Chabrol en passant par la tour de Châlus-Maulmont jusque dans les charmantes ruelles du bourg, Isabelle, guide conférencière, vous fera remonter dans le temps. Ne manquez pas cette visite riche en anecdotes ! Et pour clore cette découverte, dégustons tous ensemble de bons produits locaux !

**Rendez-vous à 9h15 à l'entrée du Château Châlus-Chabrol.**

**Tarifs : 7€ adulte / 4.50€ enfant (de 7 à 17 ans). Pas de règlement possible sur place.**



**JEUDI 25 JUILLET** ⌚ 10H00  
📍 NEXON

### BALADE COMMENTÉE DU JARDIN DES SENS

Venez découvrir ou redécouvrir le Jardin des Sens à travers une balade commentée de ce petit coin de verdure en plein cœur de Nexon. Mettez tous vos sens en éveil et laissez vos émotions vous conter l'environnement qui vous entoure.

**Rendez-vous à 9h45 sur le parking du jardin, rue des écoles, à Nexon. Tarifs : 6€ adulte / 4€ enfant (de 7 à 17 ans). Pas de règlement possible sur place.**



**VENDREDI 26 JUILLET** ⌚ 17H00  
📍 RILHAC-LASTOURS

### À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS : LA CHÂTAIGNERAIE

Venez découvrir le verger et l'atelier de Sébastien, castanéiculteur installé en agriculture biologique, producteur de châtaignes, de piquets et tuteurs en châtaignier. Sébastien vous présentera son métier et les diverses utilisations qu'il fait du châtaignier, cet arbre emblématique de nos forêts limousines !

**Rendez-vous au lieu-dit Leybardie, à Rilhac-Lastours. Gratuit.**



**SAMEDI 27 JUILLET** ⌚ 14H30  
📍 SAINT-MAURICE-LES-BROSSSES

### À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS : L'ATELIER DES TROIS SŒURS

Venez découvrir L'Atelier des trois sœurs, petite ferme produisant et transformant fruits, fleurs et herbes aromatiques en compotées et gelées très originales. Jérôme vous présentera son exploitation, son parcours, les variétés qu'il cultive et qu'il cuisine et vous invitera à les découvrir dans ses parcelles. À l'issue de la rencontre, dégustation : vous repartirez à coup sûr les bras chargés de ses délicieux produits. Il y en a pour tous les goûts !

**Rendez-vous au 13 La Loge, à Saint-Maurice-les-Brosses. Gratuit.**



**LUNDI 29 JUILLET** ⌚ 10H00  
📍 LES CARS

### VISITE GUIDÉE DU CHÂTEAU DES CARS

Visite exceptionnelle du site des Cars : accompagnés d'Isabelle, guide conférencière, venez découvrir la riche histoire de ce fief, demeure de la famille Pérusse dès le XVI<sup>e</sup> siècle, à travers la visite des vestiges du château et de deux salles d'exposition. Ne manquez pas l'exploration de ses écuries, ornées de superbes fresques uniques en France. Le site n'aura plus aucun secret pour vous !

**Rendez-vous à 9h45 devant le Château des Cars. Tarifs : 6€ adulte / 4€ enfant (de 7 à 17 ans). Pas de règlement possible sur place.**



**MARDI 30 JUILLET** ⌚ 14H30  
📍 SAINT-JEAN-LIGOURE

### BALADE DÉCOUVERTE DU VILLAGE

Avis à tous les curieux désireux de voyager dans le temps : Anne-Marie Cubertafon, greeter et habitante passionnée de Saint-Jean-Ligoure, vous donne rendez-vous pour vous faire découvrir les merveilles historiques de son petit village. Entre église, châteaux, jardin anglais, moulin à porcelaine, passé équestre, sources et vierges protectrices, ce bourg renferme bien des curiosités qui ne demandent qu'à vous être dévoilées...

**Rendez-vous à 14h15 sur la place du 8 Mai 1945, à Saint-Jean-Ligoure. Gratuit.**



**MERCREDI 31 JUILLET** ⌚ 14H30  
📍 RILHAC-LASTOURS

### SORTIE NATURE - LES INSECTES AQUATIQUES

Guidés par un animateur nature de La Soupape Sauvage, partez à la découverte des animaux des mares et des étangs. Le site Lamaud-Desbordes sur la commune de Rilhac-Lastours possède plusieurs petits plans d'eau riches en diversité animale. Libellules, punaises, coléoptères aquatiques et même quelques espèces d'amphibiens peuvent y être facilement observées. Apprenez à ouvrir l'œil !

**Rendez-vous à 14h15 sur le parking de la salle polyvalente de Rilhac-Lastours puis départ pour le site Lamaud-Desbordes.**

**Tarifs : 4€ adulte / 2€ enfant (de 4 à 17 ans). Pas de règlement possible sur place.**

## EN AOÛT



**JEUDI 1ER AOÛT** ⌚ 14H00  
📍 NEXON

### VISITE GUIDÉE DU CHÂTEAU DE NEXON

Venez découvrir aux côtés de Clotilde, le château de Nexon construit au XVII<sup>e</sup> siècle. Apprenez en plus sur l'histoire de la famille qui a bâti ce lieu majestueux, sur son vaste parc et son étonnant passé équestre. De la création du haras au XVI<sup>e</sup> siècle à l'arrivée du cirque d'Annie Fratellini dans les années 70, une visite riche d'histoires et d'anecdotes à ne pas manquer !

**Rendez-vous à 13h45 dans la cour d'honneur du Château de Nexon.**

**Tarifs : 6€ adulte / 4€ enfant (de 7 à 17 ans). Pas de règlement possible sur place.**



**VENDREDI 02 AOÛT** ⌚ 10H30  
📍 NEXON

### À LA RENCONTRE DES ARTISTES : PAUL BUFORN

Paul Buforn, maître émailleur vous invite dans son atelier pour un moment d'échanges autour de son métier, des matières et des techniques artistiques qu'il emploie au travers de ses œuvres. Ne manquez pas cette rencontre haute en couleurs à la découverte des émaux !

**Rendez-vous au 10 place de l'église, à Nexon. Gratuit.**



**LUNDI 05 AOÛT 14H30**  
**SAINT-JEAN-LIGOURE**

### BALADE DÉCOUVERTE DU VILLAGE

Avis à tous les curieux désireux de voyager dans le temps : Anne-Marie Cubertafon, greeter et habitante passionnée de Saint-Jean-Ligoure, vous donne rendez-vous pour vous faire découvrir les merveilles historiques de son petit village. Entre église, châteaux, jardin anglais, moulin à porcelaine, passé équestre, sources et vierges protectrices, le bourg de Saint-Jean-Ligoure renferme bien des curiosités qui ne demandent qu'à vous être dévoilées...

**Rendez-vous à 14h15 sur la place du 8 Mai 1945, Saint-Jean-Ligoure. Gratuit.**



**MARDI 06 AOÛT 16H30**  
**DOURNAZAC**

### À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS : LA MIELLERIE DANDELION

Découverte d'une activité apicole professionnelle diversifiée, en Agriculture Biologique, à la Miellerie Dandelion. Installée en apiculture sur la commune de Dournazac depuis 2016, Chloé vous présentera les différentes étapes de la saison apicole ainsi que les méthodes de production du miel, du pollen, de la propolis et de la cire d'abeille. Découvrez la colonie d'abeille grâce à l'observation d'une ruche vitrée, identifiez les plantes mellifères qui vous entourent, dégustez les produits de la ruche et posez toutes vos questions ! Activités prévues pour les plus petits. À l'issue de la visite, faites votre marché et repartez chez vous avec les délicieux produits de la ruche et du verger de Chloé !

**Rendez-vous au hameau de La Bussière-Montbrun, à Dournazac. Gratuit.**



**MERCREDI 07 AOÛT 09H30** **CHÂLUS**

### VISITE GUIDÉE DE CHÂLUS ET HISTOIRE DES DEUX CHÂTEAUX + DÉGUSTATION

Du château de Châlus-Chabrol en passant par la tour de Châlus-Maulmont jusque dans les charmantes ruelles du bourg, Isabelle, guide conférencière, vous fera remonter dans le temps. Ne manquez pas cette visite riche en anecdotes ! Et pour clore cette découverte, dégustation de bons produits locaux !

**Rendez-vous à 9h15 à l'entrée du Château Châlus-Chabrol.**

**Tarifs : 7€ adulte / 4,50€ enfant (de 7 à 17 ans). Pas de règlement possible sur place.**



**JEUDI 08 AOÛT 14H00**  
**BUSSIÈRE-GALANT**

### À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS : LA COMPAGNIE DES SIMPLES

Venez découvrir La Compagnie des Simples, petite ferme de plantes aromatiques et médicinales en agrobiologie, avec des plantes cultivées et cueillies dans le respect du cahier des charges « Simples ». Elodie, paysanne herboriste, vous présentera son jardin de simple et vous invitera à découvrir les vertus des espèces qu'elle cultive. À l'issue de la visite, faites votre marché parmi les fabuleux produits qu'elle compose : tisanes, mélanges aromatiques, sirops de plantes, huiles de soin, baumes médicinaux et préparations pour gâteau aux plantes aromatiques. Pensez à apporter vos paniers !

**Rendez-vous au 1 Poulinat, à Bussière-Galant - Gratuit.**



**VENDREDI 09 AOÛT 16H30**  
**DOURNAZAC**

### À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS : LA DISTILLERIE DANDELION

Fruit rouge ? Végétal frais ? Odeur boisée ? Venez testez vos capacités olfactives et de dégustation en compagnie de Martin et Chloé, producteurs-distillateurs en Agriculture Biologique à Dournazac. À l'aide d'une roue des saveurs et de matériel de dégustation, découvrez les liqueurs, eaux-de-vie et hydromels produits à la ferme, prenez des notes, testez vos capacités d'analyse et d'identification et faites-vous plaisir ! À l'issue de la visite, faites votre marché et repartez chez vous avec les produits de la ruche et du verger de Martin et Chloé !

**Rendez-vous au hameau de La Bussière Montbrun, à Dournazac.**

**Gratuit. Seuls les adultes de + de 18 ans peuvent participer à cette animation.**

**LUNDI 12 AOÛT 14H30** **LES CARS**

### SORTIE NATURE - LES VALISES DU NATURALISTE



Un atelier pour petits et grands qui vous invite à remettre de l'ordre dans les valises d'un naturaliste quelque peu maladroit... À l'intérieur tout est sens dessus-dessous : les éléments naturels récoltés et les étiquettes pour les répertorier se sont mélangés. Après avoir associé chaque étiquette à son élément, l'atelier sera suivi d'une déambulation à la découverte de la nature aux côtés d'un animateur de La Soupape Sauvage.

**Rendez-vous à 14h15 sur l'aire de pique-nique de l'étang de pêche du Ronlard.**

**Tarifs : 4€ adulte / 2€ enfant (de 4 à 17 ans). Pas de règlement possible sur place.**

L'ensemble des animations et visites contenues dans ce livret sont à places limitées. Réservez au plus tard la veille de celle-ci, avant 17h.

Scannez le QR-CODE ci-contre ou bien sur notre site, onglet "AUX P'TITES EMPLETTES BILLETTERIE"



[www.visitlimousin.com/pays-de-nexon-monts-de-chalus/](http://www.visitlimousin.com/pays-de-nexon-monts-de-chalus/)



## MARDI 13 AOÛT 09H00 CHÂLUS

### BALADE GUIDÉE À VÉLO

Envie de découvrir autrement Châlus et ses alentours en compagnie d'une guide conférencière ? Isabelle vous mènera le temps d'une matinée visiter les lieux immanquables du territoire. Si vous n'avez pas votre propre vélo, pas de panique ! L'espace Loisirs de La Voie Verte des Hauts de Tardoire propose des vélos à la location. Pensez à les réserver directement sur le site internet de la Voie Verte, quelques jours avant la balade ou au 06 26 18 99 23. Après l'effort, le réconfort : la matinée se terminera par une dégustation de délicieux produits locaux !

**Rendez-vous à 8h45 à l'Office de Tourisme, 28 avenue François Mitterrand, à Châlus. Tarifs : 8€ adulte / 5€ enfant (à partir de 14 ans).**



## MERCREDI 14 AOÛT 17H00 RILHAC-LASTOURS

### À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS : LA CHÂTAIGNERAIE

Venez découvrir le verger et l'atelier de Sébastien, castanéiculteur installé en agriculture biologique, producteur de châtaignes, de piquets et tuteurs en châtaignier. Sébastien vous présentera son métier et les diverses utilisations qu'il fait du châtaignier, cet arbre emblématique de nos forêts limousines !

**Rendez-vous au lieu-dit Leybardie, à Rilhac-Lastours. Gratuit.**



## VENDREDI 16 AOÛT 10H00 LES CARS

### VISITE GUIDÉE DU CHÂTEAU DES CARS

Visite exceptionnelle du site des Cars : accompagnés d'Isabelle, guide conférencière, venez découvrir la riche histoire de ce fief, demeure de la famille Pérusse dès le XVI<sup>e</sup> siècle, à travers la visite des vestiges du château et de deux salles d'exposition. Ne manquez pas l'exploration de ses écuries, ornées de superbes fresques uniques en France. Le site n'aura plus de secrets pour vous !

**Rendez-vous à 9h45 devant le Château des Cars. Tarifs : 6€ adulte / 4€ enfant (de 7 à 17 ans). Pas de règlement possible sur place.**



## LUNDI 19 AOÛT 14H30 SAINT-MAURICE-LES-BROSSSES

**À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS : L'ATELIER DES TROIS SŒURS**  
Venez découvrir L'Atelier des trois sœurs, petite ferme produisant et transformant fruits, fleurs et herbes aromatiques en compotées et gelées très originales. Jérôme vous présentera son exploitation, son parcours, les variétés qu'il cultive et qu'il cuisine et vous invitera à les découvrir dans ses parcelles. À l'issue de la rencontre, dégustation : vous repartirez à coup sûr les bras chargés de ses délicieux produits. Il y en a pour tous les goûts !

**Rendez-vous au 13 La Loge, à Saint-Maurice-les-Brosses. Gratuit.**



## MARDI 20 AOÛT 10H00 BUSSIÈRE-GALANT

### RANDONNÉE GUIDÉE DE COURBEFY ET SES BONNES FONTAINES

Envie d'une balade à la découverte de coins secrets où la curiosité vous pique à chaque tournant ? Quoi de mieux qu'une promenade en groupe pour lire et comprendre le paysage qui nous entoure ? Clotilde vous emmènera le temps d'une matinée sur les sentiers de Courbefy et de ses bonnes fontaines, bordés de châtaigniers. Chaussez de bonnes chaussures (1,7km) et n'oubliez pas vos gourdes !

**Rendez-vous à 9h45 sur le parking à l'entrée du site de Courbefy.**

**Tarifs : 4€ adulte / 2€ enfant (de 4 à 17 ans). Pas de règlement possible sur place.**



## MERCREDI 21 AOÛT 11H00 FLAVIGNAC

### À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS : LA MIELLERIE PAYSAGES DE MIELS

Installé en Agriculture Biologique, Bruno Labidoire s'attache à produire des miels de fleurs sauvages qui ont le bon goût de notre terroir et des paysages limousins. Venez le rencontrer chez lui et découvrez le travail de l'apiculteur et le monde fascinant des abeilles. Au programme : présentation de la miellerie, découverte du métier et des abeilles, visite d'un rucher (porter des vêtements longs, couvrant les bras et les jambes. Voiles de protection fournis). À l'issue de la rencontre, faites votre marché : repartez chez vous les bras chargés de pots de miels et de nougat !

**Rendez-vous au 1 Puy Renon, à Flavignac. Gratuit.**



## JEUDI 22 AOÛT 10H30 NEXON

### À LA RENCONTRE DES ARTISTES : PAUL BUFORN

Paul Buforn, maître émailleur vous invite dans son atelier pour un moment d'échanges autour de son métier, des matières et des techniques artistiques qu'il emploie au travers de ses œuvres. Ne manquez pas cette rencontre haute en couleurs à la découverte des émaux !

**Rendez-vous au 10 place de l'église, à Nexon. Gratuit.**



**SAMEDI 24 AOÛT 10H00 PAGEAS**

**À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS : DES RACINES POUR DEMAIN**

Venez rencontrer Claire, propriétaire de la pépinière Des Racines pour Demain, qui vous présentera son exploitation, son parcours, ses techniques de greffes, les variétés qui naissent entre ses mains, la vie de son sol. Profitez de cet instant d'échange pour découvrir les différentes facettes de son activité et laissez-vous conter quelques jolies leçons de vie du monde végétal !

**Rendez-vous au lieu-dit La Petite Veyssière, à Pageas. Gratuit.**

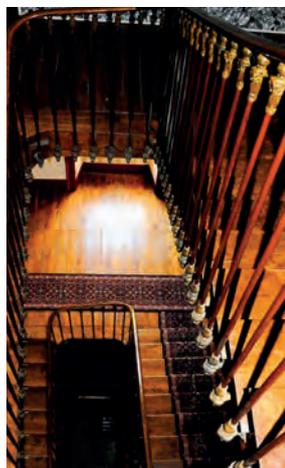
**MERCREDI 28 AOÛT 10H00 NEXON**

**VISITE GUIDÉE DU CHÂTEAU DE NEXON**

Aux côtés de Clotilde, venez découvrir le château de Nexon construit au XVII<sup>e</sup> siècle. Apprenez en plus sur l'histoire de la famille qui a bâti ce lieu majestueux, sur son vaste parc et son étonnant passé équestre. De la création du haras au XVI<sup>e</sup> siècle à l'arrivée du cirque d'Annie Fratellini dans les années 70, une visite riche d'histoires et d'anecdotes à ne pas manquer !

**Rendez-vous à 9h45 dans la cour d'honneur du Château de Nexon.**

**Tarif : 6€ adulte / 4€ enfant (de 7 à 17 ans). Pas de règlement possible sur place.**



**EN SEPTEMBRE**



**SAMEDI 07 SEPTEMBRE 10H00 PAGEAS**

**À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS / DES RACINES POUR DEMAIN**

Venez rencontrer Claire, propriétaire de la pépinière Des Racines pour Demain, qui vous présentera son exploitation, son parcours, ses techniques de greffes, les variétés qui naissent entre ses mains, la vie de son sol. Profitez de cet instant d'échange pour découvrir les différentes facettes de son activité et laissez-vous conter quelques jolies leçons de vie du monde végétal !

**Rendez-vous au lieu-dit La Petite Veyssière, à Pageas.**

**Gratuit.**

**À L'OCCASION DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE**

**SAMEDI 21 SEPTEMBRE 10H00 NEXON**

**VISITE GUIDÉE DU CHÂTEAU DE NEXON**

Aux côtés de Clotilde, venez découvrir le château de Nexon construit au XVII<sup>e</sup> siècle. Apprenez en plus sur l'histoire de la famille qui a bâti ce lieu majestueux, sur son vaste parc et son étonnant passé équestre. De la création du haras au XVI<sup>e</sup> siècle à l'arrivée du cirque d'Annie Fratellini dans les années 70, une visite riche d'histoires et d'anecdotes à ne pas manquer !

**Rendez-vous à 9h45 à l'Office de Tourisme, 6bis place de la République, à Nexon.**

**Gratuit.**



**DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 14H30 SAINT-JEAN-LIGOURE**

**BALADE DÉCOUVERTE DU VILLAGE**

Avis à tous les curieux désireux de voyager dans le temps : À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, Anne-Marie Cubertafon, greeter et habitante passionnée de Saint-Jean-Ligoure, vous donne rendez-vous pour vous faire découvrir les merveilles historiques de son petit village. Entre église, châteaux, jardin anglais, moulin à porcelaine, passé équestre, sources et vierges protectrices, le bourg de Saint-Jean-Ligoure renferme bien des curiosités qui ne demandent qu'à vous être dévoilées...

**Rendez-vous à 14h15 sur la place du 8 Mai 1945, à Saint-Jean-Ligoure.**

**Gratuit.**

## BOUCHERIE SOUCHAUD

**Ouverte depuis peu à Nexon, la boucherie de Thomas Souchaud vient combler un manque dans les commerces des environs.**



Label Rouge

Thomas a fait sa formation de boucher au Lycée des Métiers Jean Monnet à Limoges, son dernier emploi était à Pierre-Buffière. Connaissant Nexon à travers le club de vélo, l'idée d'y ouvrir un commerce a fait son chemin. Et quand l'opportunité d'acheter l'immeuble de l'ancien bar/tabac s'est présentée, Thomas s'est lancé. Les choses se sont enchaînées très vite et avec l'aide de la communauté de communes et du département de la Haute-Vienne, les premiers clients ont pu venir s'approvisionner et déguster les produits début mai 2024.

La SARL Souchaud, c'est Thomas à la boucherie associé à sa compagne et Florian employé, en charge principalement de la partie traiteur et charcuterie. Franchisé Label Rouge, cela permet de garantir une filière locale limousine (Blason prestige) et une excellente qualité de viande. Les produits sont transformés et préparés sur place. Recettes maison, colis de viande, plateaux apéro... l'offre est variée et se renouvelle très régulièrement. Très actif sur facebook « boucherie Souchaud », vous pourrez retrouver sur leur page, les bonnes affaires et les offres du jour avec parfois quelques petites surprises.

**Boucherie Souchaud - 24 rue Gambetta, Nexon  
05 55 48 68 85 - [boucherie.souchaud@outlook.com](mailto:boucherie.souchaud@outlook.com)  
Mardi mercredi et vendredi 8h30 - 13h 15h-18h30  
Jeudi 8h30 - 13h et Samedi 8h30 - 15h**

**20 350 € d'aide apportée par la Communauté de communes.\***

## JARDIFORÊT

Motoculture-Réparations-Services

**Originaire de Journac, après avoir travaillé en motoculture 16 ans dans les environs, Sébastien Nicot s'est installé à Nexon en 2017.**

Jusqu'alors locataire dans la zone d'activités des Gannes, son entreprise étant suffisamment florissante, Sébastien a souhaité être dans ses murs en achetant une parcelle en bord route et en construisant un bâtiment adapté aux besoins de son entreprise. 300 m<sup>2</sup> dont 150 consacrés à l'exposition / vente, 100 m<sup>2</sup> d'atelier de réparation et le reste en bureau et stockage.

Il a pu ouvrir le 2 janvier 2024 avec l'appui notamment de la Communauté de communes pour le montage du dossier et d'une aide financière conséquente. Le département de la Haute-Vienne a également contribué à la concrétisation du projet d'installation.

Sur place, que vous soyez un particulier ou un professionnel, vous pouvez y trouver tout ce dont vous



avez besoin pour entretenir les espaces verts. La grande zone d'exposition vous permettra, grâce aux conseils de Sébastien, de trouver les outils adaptés à vos besoins.

**JARDIFORÊT - 05 55 44 73 13 - [jardiforet@bbox.fr](mailto:jardiforet@bbox.fr)  
6 rue Georges Brassens, ZA Les Gannes Nexon  
du lundi au vendredi 9h-12h, 14h-18h30 - Samedi 9h-12h**

**43 563 € d'aide accordée par la Communauté de communes.\***

# AU COMPTOIR DE CÉCILE

**restaurant**

**Cuisinier de formation, cela fait plus de 22 ans que Cyrille Larenaudie apporte son savoir-faire de la Rochelle à Saint-Junien en passant par Oradour-sur-Glane.**

Pourquoi Châlus ? Habitant Saint-Laurent-sur-Gorre et au courant des besoins de restaurant dans le bourg, il a rencontré Alain Brézaudy, maire de Châlus, qui lui a fait visiter ce local atypique en 2 salles de 150m<sup>2</sup> environ et propriété de la Mairie de Châlus.

Il a été accompagné par le service développement économique de la Communauté de communes pour l'orienter vers les bons interlocuteurs et pour lui apporter une aide financière aux travaux d'aménagement du local (en particulier plomberie, électricité, enseigne.)

Le restaurant ouvert en juin 2024, propose une quarantaine de couverts avec la possibilité de privatiser une des 2 salles.

En cuisine, pas de spécialités, mais une forte volonté de travailler des produits locaux de qualité. Ayant trouvé un fournisseur en poisson, il est livré en direct du marché de



la Cotinière à Oléron et va progressivement venir compléter les menus. Sa philosophie est de travailler un produit en entier, par exemple, pour la viande, il fera entrer un cochon en entier et le détaillera pour proposer différents plats en fonction des morceaux choisis. Des formules le midi et des menus adaptables à la demande. Un projet de vente à emporter est en prévision le temps de trouver le matériel adapté et des planches à partager en mode convivial...

**Au comptoir de Cécile, 4 rue Salardine, Châlus**

**Le temps de la mise en place, le restaurant sera fermé le mardi et mercredi, ouvert le lundi jeudi midi, vendredi samedi soir et dimanche midi.**

**larenaudie.cyrille@orange.fr - 06 82 93 50 00 et facebook**

**2 893 € d'aide apportée par la Communauté de communes.\***

# CHEZ CHRISTOPHE

**Boucherie - Charcuterie - Traiteur**

**Réouverture d'une boucherie à Bussière-Galant en ce début d'été. Suite à quelques petits travaux de rénovation, Christophe Daime vient d'emménager dans le local intercommunal d'une centaine de m<sup>2</sup>.**

Après avoir travaillé en boucherie pendant plusieurs années dans les environs, Christophe souhaitait ouvrir son propre commerce depuis quelques temps.

Ayant acheté une maison à Châlus, il a saisi l'opportunité du local vacant à Bussière-Galant.

Seul aux commandes, il propose de la viande issue de fournisseurs locaux, mais aussi des spécialités traditionnelles comme les grillons limousins, boudins, saucisses et plats cuisinés.

Christophe tient à remercier la Communauté de communes pour son soutien, notamment dans la constitution de son dossier ainsi que Initiative Haute-Vienne et France Nouvelle Aquitaine.



**« Chez Christophe ».**

**Avenue Richard Cœur de Lion à Bussière-Galant**

**06 46 24 51 22 - c.daime@sfr.fr**

**Au moment où nous écrivons ces lignes, la boucherie n'est pas encore ouverte.**

**La Communauté de communes a accordé plusieurs mois de loyer gratuit afin de soutenir le lancement de cette activité.\***

\* La Communauté de communes a fait le choix volontariste d'apporter des aides financières directes aux projets immobiliers des entreprises, qu'elles soient industrielles, artisanales ou de commerce. Ces aides n'ont pas de caractère automatique, elles sont encadrées par un règlement, qui en fixe les conditions et le montant en fonction du coût total du projet. Elles font l'objet d'une instruction et d'une délibération du conseil communautaire.

# L'ACTIVITÉ 2023 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN QUELQUES CHIFFRES



## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

### AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- 197 demandes d'urbanisme instruites
- 96 permis de construire
- 23 CUB (Certificats d'Urbanisme opérationnels)
- 73 déclarations préalables

### SPANC (Assainissement Non Collectif)

- 345 contrôles d'installations existantes (dont 73 ventes)
- 127 contrôles sur des installations neuves ou réhabilitées

### GESTION DES DÉCHETS

Une organisation de la collecte optimisée :

- Collecte tous les 15 jours
- 13 circuits de collecte répartis sur deux semaines
- 61 091 levées de bacs (- 6% par rapport à 2022)
- 79 kg par habitant en 2023, ratio le plus bas de Haute-Vienne (84 kg en 2022) soit 1 048 tonnes collectées
- Facture moyenne par foyer de 175 €
- 237 interventions pour les bacs
- 66 composteurs individuels distribués, lors de 11 sessions d'information
- 17 participants à la formation gratuite organisée par le SYDED sur le compostage et le jardin au naturel à Rilhac-Lastours en juin 2023
- 4 800 gobelets, 104 poubelles duo empruntés (23 en 2022) lors des manifestations locales
- 6 nouveaux sites de compostage partagé installés



### TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- 143 foyers du territoire accompagnés par **NovHabitat 87**
- Partenariat LPO - Programme Agriculture et Biodiversité - 11 exploitations participantes (réalisation de diagnostics)
- Projet le Jardin de l'An Mil - Jardin bourdonnant
- Balades cyclo-touristiques gourmandes
- Participation au Challenge Mobilité (agents de la Communauté de Communes)
- Accompagnement de 12 communes pour la définition de Zones d'Accélération des énergies renouvelables (ENR)
- Audit énergétique au Centre Social de Nexon vers un projet d'autoconsommation

### GEMAPI (Milieux aquatiques)

**Pour le bassin versant de la Vienne** : 1<sup>re</sup> année de mise en œuvre des nouveaux CTMA (Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques) Vienne médiane et Briançonnais, obtention des DIG

(déclarations d'intérêt général) en août 2023.

Démarrage des actions en faveur des milieux aquatiques : mise en défens de berges, continuité écologique, protection de la ressource en eau, ...

#### Bassin Isle Amont – Entente animée par le SMBI :

1<sup>re</sup> année de mise en œuvre du PPG (Plan pluriannuel de gestion) Isle amont, obtention de la DIG.

Démarrage des actions : diagnostic terrain sur le Crassat, rencontres propriétaires en lien avec la continuité écologique ou la restauration de zones humides...

#### Bassin de la Dronne – PNR Périgord Limousin :

Etude pour la définition du PPG Dronne amont, diagnostic présenté fin 2023.

#### Bassin de la Tardoire – SYMBA Bandiat Tardoire :

Etude pour la définition du plan d'actions 2024 – 2026.



## PÔLE PATRIMOINE ET ESPACES VERTS

- Acquisition d'un terrain de 19 421 m<sup>2</sup> sur la ZAE « Chez Fontanille » + projets d'aménagement réalisés par l'ATEC
- Projet création d'une voie d'accès à la ZAE « Chez Fontanille » depuis la RN 21
- Finalisation de la terrasse et installation d'un poêle bois au multiple rural de Rilhac-Lastours
- Installation d'une hotte dans le local commercial de Flavignac
- Extension du multiple rural de Dournazac
- Travaux à la Gendarmerie-Châlus
- Etude d'efficacité énergétique : Centre social Jean-Jacques Rousseau (Nexon) et Multi-Accueil Pirouette-Cacahouètes (St Maurice les Brousses)

Entretien des espaces verts et du patrimoine intercommunal :

- 24 bâtiments intercommunaux
- 4 zones d'activités
- 4 agents en charge du ménage dans les bâtiments
- 2 agents permanents affectés principalement aux espaces verts – entretien des bâtiments

Prêts d'équipements et de matériel pour les manifestations :

- Transport et prêt des équipements pour 106 manifestations
- Achat d'un nouveau podium et mis à disposition 12 fois





## DÉVELOPPEMENT LOCAL

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

#### Animation économique :

- Inventaire des zones d'activités économiques (ZAE)
- Extension de la ZAE « Chez Fontanille »
- Etude projet de création d'une ZAE au lieu-dit Betour (secteur Est-D704) à Janailhac
- Etude voie d'accès à la ZAE « Chez Fontanille » depuis la RN21

#### Aides aux entreprises :

- 7 dossiers immobiliers accompagnés
- 870 985 € de travaux générés
- 106 108 € subventions accordées par la Communauté de communes
- Aide au fonctionnement associations de l'économie sociale et solidaire : 3 associations accompagnées pour un montant de 12 000 € de subvention

#### Programme Petites Villes de Demain :

- Organisation de « l'Opération de Revitalisation de Territoire » (ORT), programme de 34 actions à mener sur 5 ans
- Etude pré-opérationnelle d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Renouvellement Urbain (OPAH-RU)
- Protection de cellules commerciales contre le changement de destination
- Accompagnement du commerce

### DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

Déploiement de la fibre (FTTH) : la totalité des territoires de la Haute-Vienne sous la responsabilité de Dorsal est déployée. Pour la partie en charge d'Orange, les déploiements sur Nexon, Meilhac, Saint Maurice les Brousses et Saint Hilaire les Places seront achevés en 2024

## DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

### ACCUEIL INFORMATION

2 790 demandes d'informations

### ÉDITIONS

1 000 mags - 1700 livrets de visites - 6000 cartes touristiques guide des hébergements et agenda - 550 livrets journées européennes du patrimoine - 15 000 sets de table



### PROMOTION - COMMUNICATION -

### ANIMATIONS

8 304 découvertes Terra Aventura soit 33 216 visiteurs sur les 8 caches  
 34 visites guidées/ateliers : 453 personnes  
 30 écoles : 902 enfants accueillis  
 2 prestations : 75 adultes  
 529 billets vendus - Sirque à Nexon

## SERVICES AU PUBLIC

### RÉSEAU DE MÉDIATHÈQUES INTERCOMMUNALES

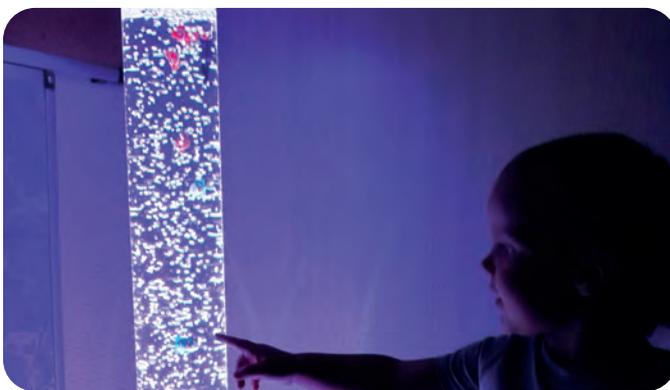
65 996 documents disponibles dont 5 737 nouvelles acquisitions  
 77 203 documents prêtés tous types confondus  
 24 307 entrées sur les 7 médiathèques du réseau  
 2 216 abonnés actifs et 434 nouvelles inscriptions  
 Accueils de classes/périscolaires (maternelles et élémentaires) : 330 séances  
 Visites en EHPAD : 29 visites et portages sur les 3 établissements  
 Accueils et venues en Multi-accueils et RPE (relais petite enfance) avec 40 éveils aux livres

### ACTIONS CULTURELLES

Rendez-vous réguliers pour les usagers de tout âge pour créer et renforcer l'habitude de lecture, la créativité et le lien social : 806 personnes touchées

### FRANCE SERVICES

789 demandes au total sur place ou par téléphone  
 16 personnes en accès libre



## CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Mise en place de la Convention territoriale globale

### SERVICE MANDATAIRE D'AIDE À DOMICILE

167 particuliers employeurs - 81 aides à domicile

### MULTI - ACCUEILS

2 établissements en délégation à la Mutualité Française Limousine avec 90 enfants inscrits

### RELAIS PETITE ENFANCE

47 assistantes maternelles en activité,  
 167 places d'accueil  
 336 familles utilisatrices,  
 33 assistantes maternelles et 129 enfants aux temps collectifs

### LES ACCUEILS DE LOISIRS/CIAS

(mercredis et vacances scolaires)

466 enfants inscrits - 337 familles utilisatrices  
 En moyenne : 83 enfants/jour/petites vacances - 98 enfants/jour/mercredi - 95 enfants/jour en été

### LES ACCUEILS DE LOISIRS ADOS

(Association d'Animation et de Jeunesse du Pays de Nexon)

188 jeunes inscrits (109 jeunes à Nexon & 79 jeunes à Châlus)  
 6 séjours (soit 71 jeunes) pendant l'été 2023

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

85 délibérations - 6 bureaux communautaires - 6 conseils communautaires - 5 conférences des maires - 2 559 mandats

# LE BUDGET 2024 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**E**n 2024, ce budget a vocation à maintenir le haut niveau de services qu'offre la collectivité (France services, accueils de loisirs, petite enfance, médiathèques, agences postales...) mais aussi à développer l'économie (avec 972 000 € soit 44 % du budget d'investissement). En 2024, la collectivité aménagera plusieurs terrains à vocation économique (Châlus, Janailhac) permettant l'installation d'entreprises et la création d'emplois.

## Le Budget Principal : 8 765 567 €

Fonctionnement : 5 916 778 € - Investissement : 2 216 878 €

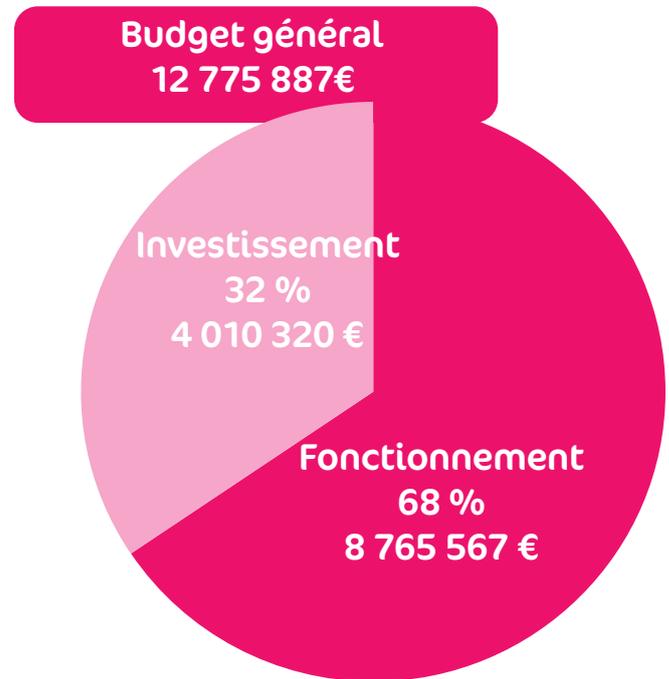
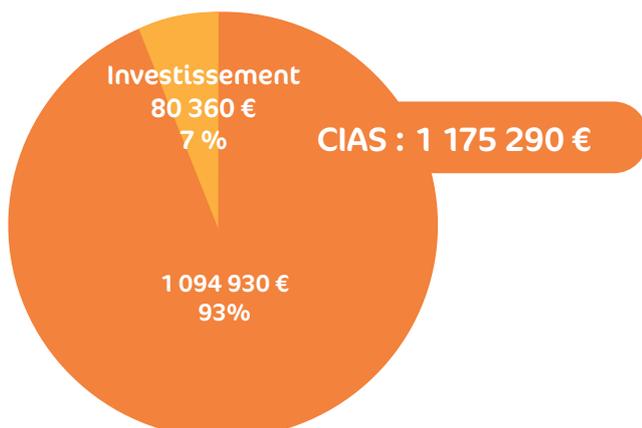
Il englobe notamment les dépenses suivantes :

- ➔ Réseau lecture des 7 médiathèques
- ➔ Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)
- ➔ Subventions pour le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), l'Office de Tourisme, l'Association d'Animation et de Jeunesse du Pays de Nexon (AAJPN)
- ➔ ZA Châlus et Saint Maurice les Brousses
- ➔ Subventions aux secteurs économiques, culturels...
- ➔ Entretien et fonctionnement des 24 bâtiments (Maisons de l'Intercommunalité à Châlus et Nexon, Médiathèques, Gendarmerie, Services techniques, Bâtiment AILE, Espace Récréatif...)

### Détails du fonctionnement du budget principal :

- ➔ Attributions de compensation et reversements de fiscalité aux communes : 1 481 863 € : 25 %
- ➔ Charges de personnel : 1 362 626 € : 23 %
- ➔ Charges à caractère général : 932 813,75 € : 16 %
- ➔ Virements section d'investissement : 476 575,30 € : 8 %
- ➔ Dotations aux amortissements : 225 000,00 € : 4 %
- ➔ Charges financières (emprunts) : 31 800,00 € : 0,5 %
- ➔ Charges exceptionnelles (titres annulés) : 1 000,00 € < 1 %

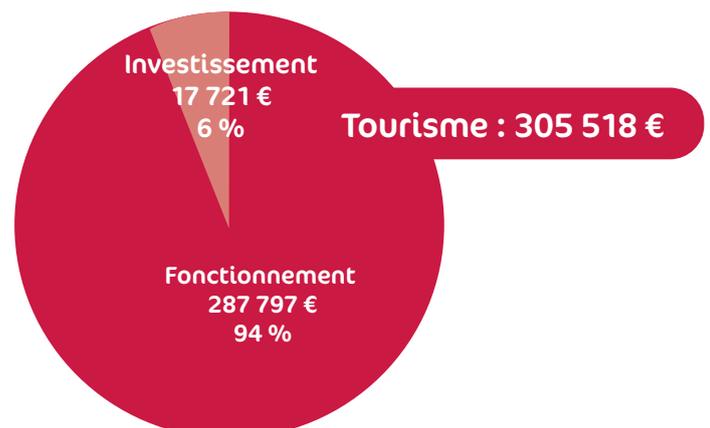
## BUDGET PRÉVISIONNEL 2024 DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)



### Les Budgets annexes

- ➔ Ordures Ménagères : 1 803 913 €  
(Fonctionnement : 1 696 113 € - Investissement : 107 800 €)
- ➔ SPANC : 143 304,41 €  
(Fonctionnement : 109 600 € - Investissement : 33 704,41 €)
- ➔ Zone d'Activités de Nexon : 1 531 353,65 €  
(Fonctionnement : 587 431,23 € - Investissement : 943 922,42 €)
- ➔ Zone d'Activités de Flavignac : 1 014 370,29 €  
(Fonctionnement : 414 065,89 € - Investissement : 600 304,40 €)
- ➔ Activités Commerciales : 149 292,91 €  
(Boucheries Flavignac et Bussière-Galant ; Multiple rural de Dournazac ; Salon de coiffure des Cars, Multiple rural de Rilhac-Lastours ; Boulangerie de Janailhac)  
(Fonctionnement : 41 580,76 € - Investissement : 107 712,15 €)

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2024 DE L'OFFICE DE TOURISME





# L'essentiel du conseil communautaire

05/03/2024

Salle polyvalente - Les Cars

Yves BUISSON, Directeur de la SPL Terres de Limousin, est intervenu pour rappeler que cette structure, composée du Département et des EPCI 87, a été créée en 2021 pour favoriser le développement touristique de la Haute-Vienne. Pour renforcer notre attractivité touristique, il est proposé de mutualiser des moyens humains et financiers. Les élus communautaires ont validé une convention de mutualisation entre la SPL, l'Office de Tourisme et l'intercommunalité. En 2024, ce sont 1,9 ETP (équivalent temps plein) et 12 000 € mis à disposition par l'Office de tourisme au collectif de la SPL pour améliorer le rayonnement touristique. La Communauté de communes sera la première collectivité de Haute-Vienne à signer cette convention de mutualisation, le 28 mars.

**Présentation du rapport d'activité 2023 :** les différents services ont présenté leurs activités 2023 et les perspectives 2024, démontrant la richesse et la variété des actions de l'intercommunalité :

<https://www.paysdenexon-montsdechalus.fr/bilan-d-activite.html>

**Budget :** après présentation, les conseillers communautaires ont adopté à l'unanimité les Comptes Administratifs 2023, approuvé les Comptes de Gestion 2023 et validé les affectations des résultats de l'exercice 2023.

## Comptes administratifs 2023 Investissement

	BUDGET PRINCIPAL (€)	OM (€)	SPANC (€)	ACTIVITES COMMERCIALES (€)	ZA FLAVIGNAC (€)	ZA LES GANNES (€)
Dépenses	807 799,03 €	318 872,37 €	10 645,82 €	50 776,53 €	685,15 €	21 889,80 €
Recettes	798 017,12 €	239 545,27 €	8 306,01 €	34 951,55 €	0,00 €	0,00 €
Résultat de l'exercice	-9 781,91 €	-79 327,10 €	-2 339,81 €	-15 824,98 €	-685,15 €	-21 889,80 €
Report N-1	-256 476,81 €	80 063,01 €	35 374,02 €	27 303,13 €	-188 619,25 €	-422 032,62 €
Résultat cumulé à reporter au BP 2024	-266 258,72 €	735,91 €	33 034,21 €	11 478,15 €	-189 304,40 €	-443 922,42 €
Besoin de financement	423 905,58 €	5 364,09 €	0,00 €	30 951,00 €	0,00 €	0,00 €

## Comptes administratifs 2023 Fonctionnement

	BUDGET PRINCIPAL (€)	OM (€)	SPANC (€)	ACTIVITES COMMERCIALES (€)	ZA FLAVIGNAC (€)	ZA LES GANNES (€)
Dépenses	4 502 100,83 €	1 423 584,64 €	75 434,03 €	44 216,56 €	685,15 €	1 674,97 €
Recettes	4 710 921,22 €	1 494 347,37 €	62 152,50 €	37 770,19 €	0,00 €	0,00 €
Résultat de l'exercice	208 820,39 €	70 762,73 €	-13 281,53 €	-6 446,37 €	-685,15 €	-1 674,97 €
Report N-1	1 002 317,33 €	100 713,62 €	-1 422,27 €	6 461,35 €	2 565,28 €	86 726,23 €
Résultat cumulé	1 211 137,72 €	171 476,35 €	-14 703,80 €	14,98 €	1 880,13 €	85 051,26 €
Affectation à l'investissement	423 905,58 €	5 364,09 €	0,00 €	0,00 €	1 880,12 €	85 051,26 €
Résultat cumulé à reporter au BP 2024	787 232,14 €	166 112,26 €	-14 703,80 €	14,98 €	0,01 €	0,00 €

**Orientations Budgétaires 2024 :** cette séance a été l'occasion de présenter les grandes lignes du budget 2024. Malgré la poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement, l'année sera marquée par l'augmentation des coûts d'électricité, des assurances, des nouveaux contrats de maintenance et des coûts de personnel (maintien de l'effectif mais absorption des augmentations décidées par l'État en 2023). Par ailleurs, suite au renouvellement des délégations de service public des crèches et à la perte d'une subvention de la CAF, la collectivité sera amenée à augmenter la subvention au CIAS.

Les recettes de fonctionnement devraient être légèrement à la hausse du fait des augmentations, décidées par l'État, des bases fiscales (+3.9%), de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et de l'Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux (IFER) et de nouvelles variables de calcul de la compensation de la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Malgré, ces augmentations, au regard des investissements qui sont envisagés en 2024, les réserves de la collectivité devront être mobilisées. Il pourra être envisagé d'augmenter la fiscalité, pour limiter la dégradation des réserves et permettre la poursuite des investissements dans l'avenir.

## Ressources humaines

- Le Centre de Gestion de la Haute-Vienne lance une consultation en vue de souscrire un contrat collectif en matière de prévoyance des agents. La communauté de communes mandate le Centre de gestion pour qu'elle intègre le périmètre de ce contrat collectif.
- Comme chaque année en période estivale, la collectivité a besoin de recruter un agent saisonnier à temps complet pour venir en renfort à l'équipe du service technique.

Ces deux propositions sont adoptées à l'unanimité.

## Développement économique

Les conseillers communautaires ont voté à l'unanimité les propositions suivantes :

- Des aides à l'immobilier d'entreprise d'un montant de 20 350 € accordées pour l'installation de la Boucherie Souchaud à Nexon.
- Une aide complémentaire sur le Fond de Soutien à l'Économie Locale (FSEL) accordée à la SARL RÊVE EN VAN pour un montant final de 1 631 €.
- Un porteur de projet en boucherie souhaite reprendre le local aménagé à Bussière-Galant. Le loyer est fixé à 400 € HT mensuel. À titre exceptionnel, il bénéficiera d'une gratuité des 3 premiers mois.
- Suite à la vacance du multiple rural de Rilhac-Lastours, et afin de favoriser le maintien d'une activité associative d'épicerie et de bar, une convention de mise à disposition des locaux, à titre gratuit, jusqu'au 31 décembre 2024 est conclue avec l'association « O Chemin de Ronde ». Il s'agit de permettre l'installation de l'activité. Ensuite, la convention sera révisée avec l'objectif de conclure un bail à titre onéreux.
- La Communauté de communes souhaite se doter de réserves foncières à vocation économique. Une opportunité se présente à Be-tour – Commune de Janailhac, en bordure de la RD 704 : une parcelle d'environ 15 000 m<sup>2</sup> à proximité de 2 entreprises en activité. Mandat a été donné au Président pour engager des négociations à l'amiable en vue de l'acquisition de ce terrain et afin d'étudier les possibilités de création et d'aménagement d'une zone d'activités.

## Réseau de lecture

La Commune de St-Priest-Ligouze porte un projet de réhabilitation des locaux communaux accueillant le Comptoir et la bibliothèque associative. Il est proposé, qu'une fois réhabilitée, cette bibliothèque intègre le réseau de lecture intercommunal. Pour ce faire, La Communauté de communes participera au financement de la rénovation du bâtiment sur la partie bibliothèque via un fond de concours auprès de la Commune. Elle se chargera ensuite de l'acquisition de la collection et des équipements de cette huitième médiathèque. Elle assurera également l'accueil des usagers et les animations. Les bénévoles de la bibliothèque actuelle seront associés à une partie des animations.

Ce projet est adopté à l'unanimité

## Patrimoine et Espaces verts

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité la convention de raccordement des eaux usées et eaux pluviales de la cuisine centrale de l'EPHAD de Châlus entre cet établissement, la Commune de Châlus, la société Legrand et la Communauté de communes.



# L'essentiel du conseil communautaire

08/04/2024

## FINANCES : BUDGETS PRIMITIFS 2024

Le Président, Emmanuel DEXET, a débuté cette séance par un bilan de la situation économique : augmentation des charges du fait de l'inflation, envol des coûts de l'énergie, augmentation des charges de personnel malgré des effectifs stables. Côté recettes, la collectivité est de plus en plus dépendante des dotations et des allocations de compensation de l'État dont les montants restent incertains d'une année sur l'autre.

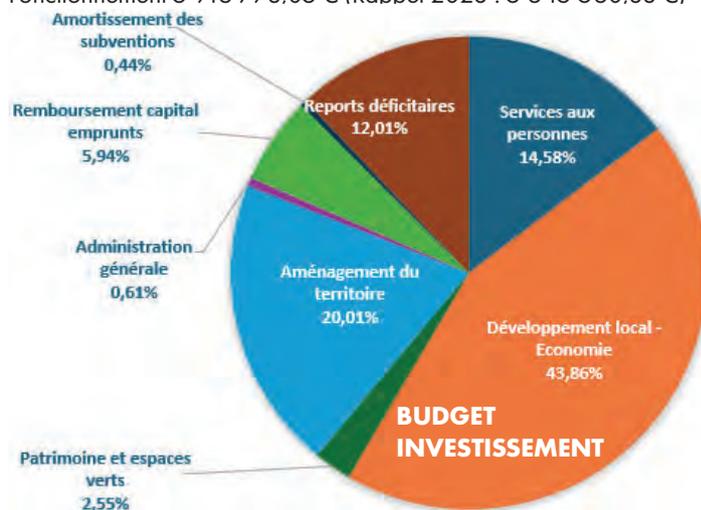
Jean-Marie MASSY, Vice-président en charge des finances, a présenté le budget principal 2024 en précisant qu'il est issu des réunions du bureau, de la conférence des maires et de la commission Finances.

Pour le Président, ce budget 2024 a vocation à maintenir le haut niveau de services qu'offre la collectivité (France services, accueils de loisirs, petite enfance, médiathèques, agences postales...) mais aussi à développer l'économie (avec 972 000 € soit 44 % du budget d'investissement). En 2024, la collectivité aménagera plusieurs terrains à vocation économique (Châlus, Janailhac) permettant l'installation d'entreprises et la création d'emplois. Afin de préserver une partie des réserves budgétaires et ainsi de permettre la réalisation d'investissements dans l'avenir, l'ensemble des élus communautaires a voté une augmentation modérée de la fiscalité locale. Ainsi, la taxe foncière bâti passera de 1,09% à 1,42%, la taxe foncière non bâti de 10,04 à 11,04% et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires de 9,56% à 11,64%. Jean-Marie MASSY, a précisé que malgré ces augmentations, la pression fiscale sur le territoire reste inférieure à la moyenne des intercommunalités rurales de Haute-Vienne.

Par ailleurs, les élus communautaires ont voté la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) : 59 280 € contre 56 500 € en 2023. Ce montant permettra de financer des actions en faveur des milieux aquatiques, par l'intermédiaire des 4 syndicats à qui la compétence a été confiée.

Le budget principal 2024 a été adopté à l'unanimité.

BUDGET PRINCIPAL 8 133 656,12€ (Rappel 2023 : 7 874 634,14 €)  
Investissement 2 216 878,07 € (Rappel 2023 : 2 229 073,91 €)  
Fonctionnement 5 916 778,05 € (Rappel 2023 : 5 645 560,33 €)



## LES BUDGETS ANNEXES 2024 :

	Investissement	Fonctionnement	Vote
Budget Ordures ménagères	107 800 €	1 696 113 €	Adopté à la majorité (4 abstentions)
Budget SPANC	33 704,41 €	109 600 €	Adopté à l'unanimité
Activités commerciales (Boucheries de Flavignac et Bussière Galant, Multiples ruraux de Dournazac et Rilhac-Lastours, Salon de coiffure des Cars, Boulangerie de Janailhac)	107 712,15 €	41 580,76 €	Adopté à l'unanimité
Zone d'Activités Les Gannes (Nexon)	943 922,42 €	587 431,23 €	Adopté à l'unanimité
Zone d'Activités de Flavignac	600 304,40 €	414 065,89 €	Adopté à l'unanimité

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Pour rappel, les subventions sont accordées aux associations remplissant les conditions fixées par les règlements consultables sur le site internet de la communauté de communes. Il faut considérer ces subventions comme maximales et comme pouvant être réévaluées au regard des actions réellement menées.

Les montants maximum des subventions ont été adoptés à l'unanimité. pour un total de 195 800,00€

AAJPN 85 000,00 € - Tickets culture jeunes (Le Sirque/Débroussaillons l'expression/...) 3 000,00 € - AAJPN - Subvention France Services 40 000,00 € - Les amis des tuileries 17 000,00 € - Le Sirque 20 000,00 € - Débroussaillons l'expression 8 000,00 € - Quo fai pas de mau (les Automnales) 3 500,00 € - Rock Métal Camp 3 000,00 € - Association les Carrioles 3 000,00 € - Association patrimoine et culture 300,00 € - Association Le Gnac 1 000,00 € - Li en Goure 6 000,00 € - Vla aut chose 3 000,00 € - Ouvre boîte 3 000,00 €.

## GESTION DES DÉCHETS- Exercice de la compétence Biodéchets

Le SYDED demande à ses adhérents de se positionner sur le volet opérationnel du tri à la source des biodéchets. Il s'agit pour les adhérents de choisir soit de confier cette compétence au SYDED, soit de l'exercer eux-mêmes.

Pour rappel, le fonctionnement mis en œuvre depuis plusieurs années re-

pose sur un partenariat étroit entre le SYDED et la Communauté de communes autour du compostage, sous toutes ses formes :

- **SYDED** : fourniture de composteurs individuels à prix réduit pour les habitants, développement d'actions de communication et de sensibilisation, formations au compostage avec distribution de composteurs gratuits aux participants, fourniture du matériel pour les sites de compostage partagé et aide à la mise en place des sites, formation et accompagnement des agents de la Communauté de communes, etc.
- **Communauté de communes** : 1 distribution par mois à Pageas ou à Nexon des composteurs commandés par les habitants, installation et suivi régulier des sites de compostage partagé (26 sites), relais de la communication, information aux nouveaux habitants, etc.

Les conseillers communautaires ont voté à l'unanimité la poursuite du fonctionnement actuel en confiant cette compétence au SYDED.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le conseil communautaire a voté à l'unanimité l'attribution d'une aide, au titre du Fonds de Soutien à l'Économie Locale (FSEL), d'un montant maximum de 2 893 €, à la SASU AU COMPTOIR DE CÉCILE pour mener une activité de restauration rue Salardine à Châlus.



# L'essentiel du conseil communautaire

28/05/2024

## Salle Méliès- Nexon

### Décision modificative du Budget annexe

#### « Activités commerciales »

Le montant du chapitre 001 du budget annexe « Activités commerciales » n'a pas été repris correctement. Afin de régulariser cette situation, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits correspondants. **Modification adoptée à l'unanimité.**

### Ressources humaines

Suite à des avancements de grade, une admission au concours interne de rédacteur et une mutation, des postes et le tableau des effectifs doivent être mis à jour. Les effectifs de la Communauté de communes restent quasiment constants depuis la fusion en 2017 (+1 poste bénéficiant de financements). **Mise à jour adoptée à l'unanimité.**

### Transition écologique et énergétique

#### / Développement durable :

#### Débat sur les Zones d'Accélération Énergies Renouvelables (ZAEEnR) :

Depuis l'été 2023, la Communauté de communes a offert aux communes qui le souhaitent un appui technique pour la définition des ZAEEnR. 12 communes ont sollicité cet accompagnement. 10 communes ont à ce jour délibéré pour la définition de ZAEEnR. Un bilan détaillé de ces zones a été présenté en séance avec notamment une mise en perspective par rapport aux objectifs du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) intercommunal.

Pour rappel, la définition des zones d'accélération est de la compétence exclusive des communes. Elle ne préfigure en rien la mise en place automatique d'installations mais permet d'encadrer les éventuels projets.

#### Charte de développement des Énergies Renouvelables :

Dans la continuité du travail engagé sur les ZAEEnR et des objectifs fixés dans le cadre du PCAET de la Communauté de communes, il est proposé d'engager l'élaboration d'une Charte pour le développement des énergies renouvelables sur le territoire de la Communauté de communes. Cette charte aura pour ambition d'encadrer et de maîtriser le développement des énergies renouvelables, en favorisant des projets de qualité et adaptés au territoire.

Elle sera un outil sur lequel les communes pourront s'appuyer pour juger des divers projets qui émergent sur leur territoire. Cette charte sera portée par la commission Transition Énergétique et Écologique, élargie aux communes jusqu'alors non représentées. Son élaboration se fera en concertation avec les différentes parties-prenantes grâce notamment à des auditions. Une information du public est prévue tout au long de la démarche. **Le conseil communautaire a adopté à l'unanimité le lancement de cette charte.**

#### Contrat Opérationnel Mobilité avec la Région Nouvelle-Aquitaine sur le territoire de la Châtaigneraie Limousine

Ce contrat, d'une durée de 6 ans, permet à la Région Nouvelle-Aquitaine de financer la mise en place de services de mobilité locale par les Communautés de communes de la Châtaigneraie Limousine. Sont identifiées à ce stade (évolution possible dans le temps) :

- Développement des pratiques du covoiturage (plateforme Covoit'Modalis, ligne de covoiturage dynamique pour la CC Briance Sud 87...)

- Réflexion sur l'expérimentation d'un service de location de vélos (concerne spécifiquement la CC Pays de Nexon – Monts de Châlus) ;
- Développement des stationnements et aménagements vélos ;
- Réflexion sur l'usage et l'aménagement des gares au sein du bassin de mobilité ;
- Plan de déploiement de bornes de recharge électriques, opéré par le SEHV.

**Le conseil communautaire a adopté à la majorité ce contrat, 2 voix contre.**

### Développement économique

**Le conseil communautaire a approuvée à l'unanimité** l'acquisition des parcelles Section ZD n° 140 et 142, pour le projet de création d'une Zone d'Activités Économiques au Petit Betour à Janailhac pour un montant hors frais d'acte de 156 898 €, soit 7€ par m<sup>2</sup>.

### Développement touristique

La Communauté de communes étant actionnaire de la Société Publique Locale (SPL) Terres de Limousin, **a approuvée à l'unanimité le rapport d'activité** annuel 2023. La présentation de ce rapport a permis de mettre en exergue le travail collaboratif entre la SPL et l'office de tourisme intercommunal et des retombées sur le territoire.

### Développement culturel

#### Convention pluriannuelle d'objectifs 2024 – 2027 avec l'association « Le Sirque »

Au regard du bilan très positif de l'action du Sirque de la convention 2020-2023, **le conseil communautaire a adopté à l'unanimité** la nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs 2024 – 2027 avec l'association « Le Sirque » pour le soutien du projet artistique et culturel de l'association. Pour la Communauté de communes, au regard de sa compétence « jeunesse et éducation », il s'agira de soutenir plus particulièrement les missions de diffusion, de médiation avec les publics et de transmission des savoirs, notamment en faveur des jeunes du territoire communautaire.

En contrepartie de ces actions menées par le Sirque, la Communauté de communes s'engage à contribuer à hauteur d'un montant de 20 000 € par an. En complément, l'association bénéficiera du dispositif intercommunal « Tickets Culture Jeunes » en vigueur afin de permettre l'accès aux enfants et aux jeunes du territoire communautaire aux spectacles organisés par l'association.

#### Réseau de lecture - Schéma Intercommunal de Développement de la Lecture Publique

**Le conseil communautaire a adopté à l'unanimité** ce schéma de développement qui rappelle les grands axes de travail et de développement de la lecture publique sur le territoire intercommunal. Il intègre notamment le projet de médiathèque de Saint-Priest-Ligoure. Ce schéma doit être fourni à la Commune de Saint-Priest-Ligoure pour qu'elle puisse bénéficier de la Dotation Globale de Développement de la DRAC pour le projet d'aménagement du bâtiment de la médiathèque.

### Questions et informations diverses

Au regard des demandes accrues des associations et des communes sur le prêt de matériel, des demandes d'éclaircissements sur l'allocation du matériel ont été demandées. Les prêts sont validés au fur et à mesure des demandes. Des pistes d'améliorations ont été évoquées (récépissé de dépôt des demandes et demande en fin d'année des besoins pour l'année suivante en vue d'une meilleure planification).

# Mon métier ? Aider les autres...

vous recherchez un emploi ?  
Devenez aide à domicile.

Service mandataire  
d'aide à domicile

05 55 36 07 98

## ASSISTANT.E MATERNEL.LE Pourquoi pas vous ?

Vous souhaiteriez travailler auprès  
d'enfants et les accompagner dans  
leur vie quotidienne ?

Pour plus de renseignements vous  
pouvez contacter l'animatrice  
du Relais Petite Enfance.



RPE Pays de Nexon- Monts de Châlus  
Les Cars - Janailhac  
06 33 65 85 75  
[rpe2.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr](mailto:rpe2.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr)

